



LES STADES DE FOOTBALL EN MOUVEMENT

INTÉGRATION SOCIALE ET URBAINE



Sommaire

INTRODUCTION	4
PARTIE 1 : AU CROISEMENT D'ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX.	9
1. La gouvernance et gestion des stades : une singularité française, le rôle majeur des collectivités	9
2. L'occupation des stades et la présence d'usages complémentaires	11
3. La volonté d'adaptation aux enjeux climatiques	16
4. Le rayonnement économique	18
5. Des clubs insérés dans la vie locale	20
PARTIE 2 : UN LIEU SYMBOLIQUE ET VECTEUR D'IDENTITÉ LOCALE	22
1. L'attachement aux lieux et aux histoires personnelles	22
2. Un rapport affectif au lieu et au club.	24
3. Une population inégalement représentée ?	25
PARTIE 3 : UNE INTÉGRATION POLYMORPHE DANS LA VILLE	27
1. Des alternatives au tout voiture	27
2. L'ouverture sur la ville et l'offre de services	32
3. Le positionnement des stades dans la ville	35
CONCLUSION	42
ANNEXES	43



INTRODUCTION

Un équipement majeur

Le stade de football est un équipement majeur d'une ville et d'un territoire.

Il est bien sûr, au premier abord, un simple équipement sportif et de « loisirs ». Mais par son empreinte foncière et les flux qu'il génère, il se situe au carrefour des enjeux urbains (espaces publics, mobilité, rapport centre/périphérie...) de la ville. Il est également un marqueur identitaire et un facteur d'attractivité de la ville et territoire.

Ces enjeux justifient que les agences d'urbanisme s'y intéressent pour comprendre leurs interrelations et leurs retombées sur les territoires. D'autant plus que les stades de football de ligue 1 et de ligue 2 sont situés dans les principales agglomérations de France à l'instar des 50 agences d'urbanisme de la FNAU. Plus de la moitié des agences comptent sur leur territoire un stade aux normes nationales demandées par la Fédération française de football.

Le présent document est le fruit d'un premier travail des agences d'urbanisme sur ce sujet. Six agences du réseau de la FNAU y ont participé : Lens-Béthune, Brest, Dunkerque, Lille, Lorient et Strasbourg. D'autres agences comme Grenoble et Saint-Étienne n'ont pu être intégrées à cette étape d'exploration mais pourraient l'être dans le cadre d'une poursuite des travaux

Un équipement particulier et des impacts variables selon les territoires

Bien que similaire à certains grands équipements en matière de fonctionnement et d'accessibilité, les stades disposent d'une particularité forte : celle d'héberger un club sportif professionnel en leur sein. Un club est un véritable marqueur du territoire avec une vocation sociale forte auprès de ses habitants. Ainsi, le stade ne peut pas être traité comme un équipement standard car il est indissociable du club de football résident, pour certains d'entre eux.

Les impacts d'un stade de football sur une ville sont multiples et différents selon la taille de celle-ci, la capacité du stade, la ferveur autour du club...

Afin d'étudier les impacts de la manière la plus exhaustive possible, l'analyse a été décomposée **en différentes thématiques allant de l'insertion urbaine, la prise en compte des enjeux environnementaux, la mixité et la cohésion sociale, le management de l'équipement ainsi que les retombées en matière d'économie et de rayonnement sur le territoire.**

Cette analyse a porté sur six stades :

- Brest : le **stade Francis le Blé** et le futur **Arkéa Park** ;
- Dunkerque : le **stade Marcel Tribut** ;
- Lens : le **stade Bollaert-Delelis** ;
- Métropole Européenne de Lille (MEL) : la **Decathlon Arena - stade Pierre Mauroy** ;
- Lorient : le **stade du Moustoir** (nom officiel mais peu utilisé : Yves Allainmat) ;
- Strasbourg : le **stade de la Meinau**.

Nom du stade	Capacité stade (Places assises)	Ouverture	EPCI	Nombre d'habitants EPCI (INSEE 2021)	Commune d'implantation du Stade	Nombre d'habitants commune (INSEE 2021)	Agence
Decathlon Arena - stade Pierre- Mauroy	50 187	2012	Métropole Européenne de Lille	1 187 907	Villeneuve d'Ascq	62 067	ADULM
Stade Bollaert- Delelis	38 223	1933	Communauté d'Agglomération Lens Liévin	242 587	Lens	32 618	AULA
Stade de la Meinau	26 109 (avant travaux d'agrandissement)	1906 (extension 1921, 1930, 1951, 1984)	Eurométropole de Strasbourg	514 651	Strasbourg	291 313	Adeus
Stade du Moustoir	16 787	1956 (extension 2010)	Lorient Agglomération	206 555	Lorient	57 846	AUDELOR
Stade Francis le Blé	15 220	1922 (extension 1982, 2010)	Brest Métropole	211 920	Brest	139 619	ADEUPa
Arkéa Park (PROJET)	15 000	2028	Brest Métropole	211 920	Guipavas	15 460	ADEUPa
Stade Marcel Tribut	4 933	1931 (extension 2018, 2022)	Communauté Urbaine de Dunkerque	192 554	Dunkerque	86 788	AGUR

Source : ADULM

Malgré la prégnance d'un stade dans la ville, il n'est pas aisé de trouver des données en libre accès sur son identité et ses particularités. Cela vient principalement des enjeux financiers pour les clubs et les différents acteurs impliqués dans la gestion de ces équipements (club, associations, ville, métropole, transporteur...). Nous avons pu consulter toutefois différentes données telles que les comptes de la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) de la ligue de football professionnel et les résultats financiers des clubs. Ont également été utilisées les données disponibles sur les sites des clubs et des sociétés de transport urbain notamment pour quantifier l'accessibilité aux stades. Enfin, l'étude « Géographie des supporters français¹ », qui met en lumière les zones d'influence nationales et les emprises régionales des clubs français, a permis d'analyser l'attractivité géographique des clubs, notamment lorsque qu'il n'était pas possible de rencontrer les personnes des clubs.

L'étude s'appuie aussi sur la documentation fournie par chaque agence d'urbanisme, des visites de sites et des entretiens avec les gestionnaires de stade et les villes (voir l'annexe). Ces entretiens ont été essentiels pour comprendre et comparer les responsabilités, enjeux et dispositifs propres à chaque territoire.

1. Géographie des supporters français - Les Cahiers du football || magazine de foot et d'eau fraîche

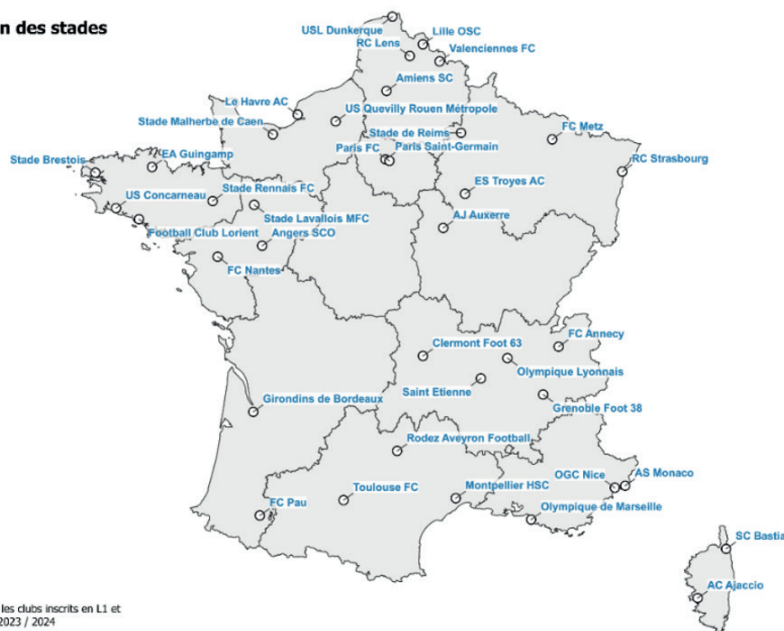
Une présence marquée dans toutes agglomérations

Avant d'apporter le regard proposé des agences sur les six stades, il est intéressant de les resituer dans un contexte national.

En 2023/2024, 38 stades accueillait une équipe de football de ligue 1 ou ligue 2 (37 villes sont concernées car il y a deux stades à Paris : l'un pour le Paris Saint-Germain et l'autre pour le Paris FC).

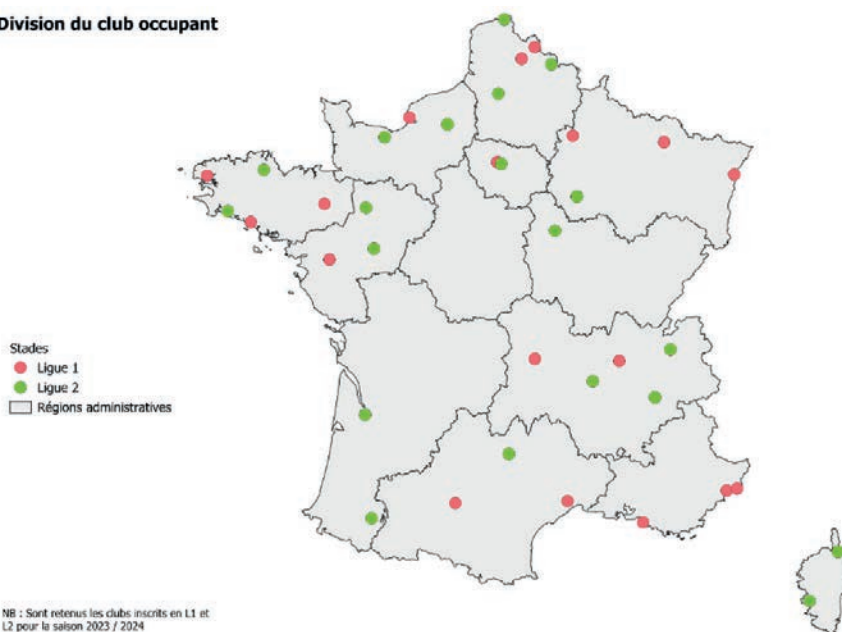
38 stades en ligue 1 et ligue 2 en 2023/2024

Localisation des stades



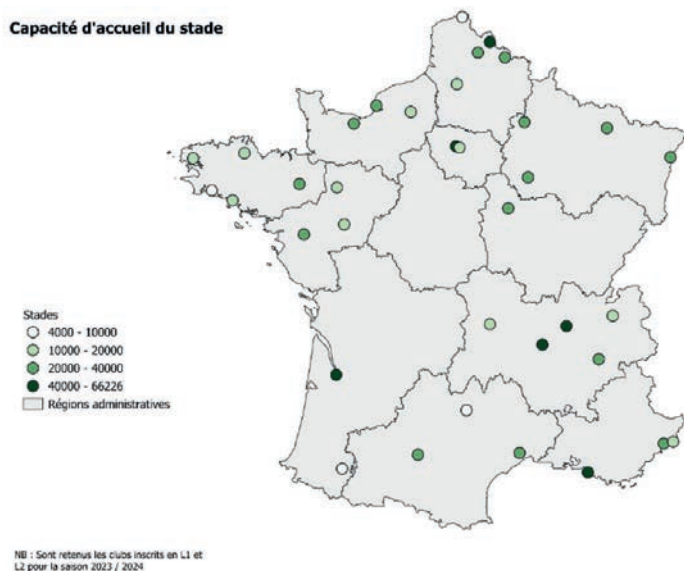
NB : en 2024/2025, on ne compte plus que 36 clubs en ligues 1 et 2. En effet, la ligue 2 ne compte désormais plus que 18 clubs comme la ligue 1. Quatre clubs ont quitté la liste : Concarneau, Valenciennes, Bordeaux et Rouen-Quevilly en descendant en Nationale (3^e division). Deux clubs l'ont rejointe en montant en ligue 2 : le Red Star (Saint-Ouen) et Martigues. Par ailleurs, six clubs ont changé de niveau : montée de ligue 2 à ligue 1 pour Auxerre, Angers et Saint-Étienne et trois descendant en ligue 2 : Clermont, Lorient et Metz.

Division du club occupant



Les régions comptant le plus grand nombre de clubs en 2023/2024 sont les Hauts-de-France, la Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes (cinq clubs) puis la région Grand Est (quatre clubs). Ces quatre régions cumulées représentent la moitié des clubs de ligue1/ligue 2.

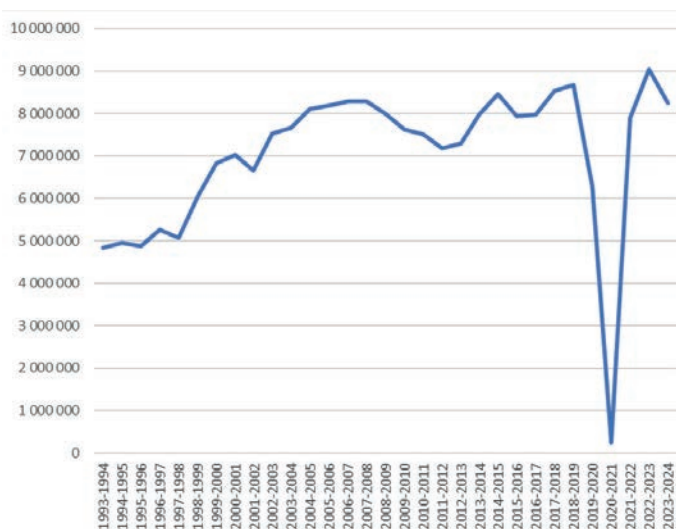
22 stades d'au moins 20 000 places



Dans plus de la moitié des stades (22/38), on compte au moins 20 000 places. Les six plus grands (au moins 40 000 places) sont situés à Marseille, Lyon, Paris, Lille, Bordeaux et Saint-Étienne.

Une fréquentation en forte hausse (+ 71 % en 30 ans)

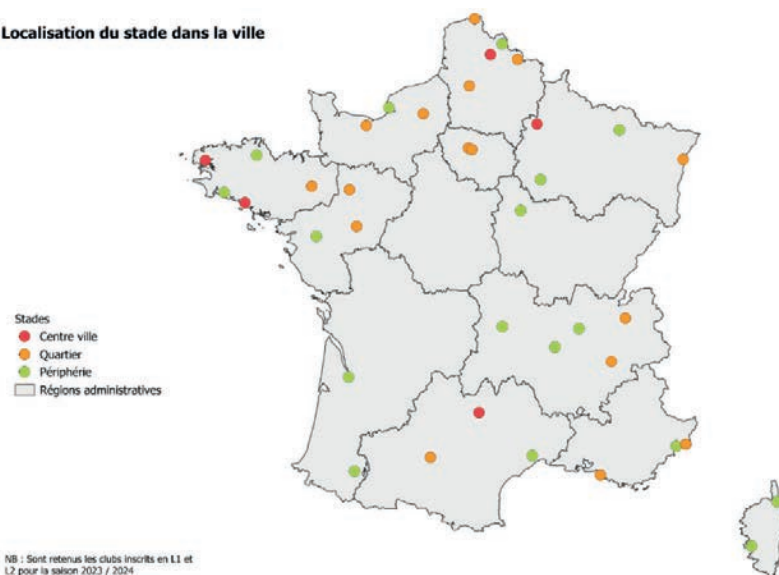
FRÉQUENTATION DES STADES DE LIGUE 1 DE 1993 À 2023 - Source : LFP et deux-zero.com



En France, le public attiré par les stades est de plus en plus nombreux (si on exclut l'année 2020/2021 marquée par le Covid). En 1993/1994 en ligue 1, on comptait environ 5 millions de spectateurs dans les stades sur l'ensemble de la saison (380 matchs). En 2023/2024 soit 30 ans plus tard, on en compte 3,2 millions de plus soit +71 %. Et ce malgré 74 matchs en moins (réduction du nombre d'équipes en ligue 1). Le nombre de spectateurs moyen par match est passé de 12 000 à 27 000 en 30 ans.

21 stades sont situés en centre-ville ou dans les quartiers

Localisation du stade dans la ville



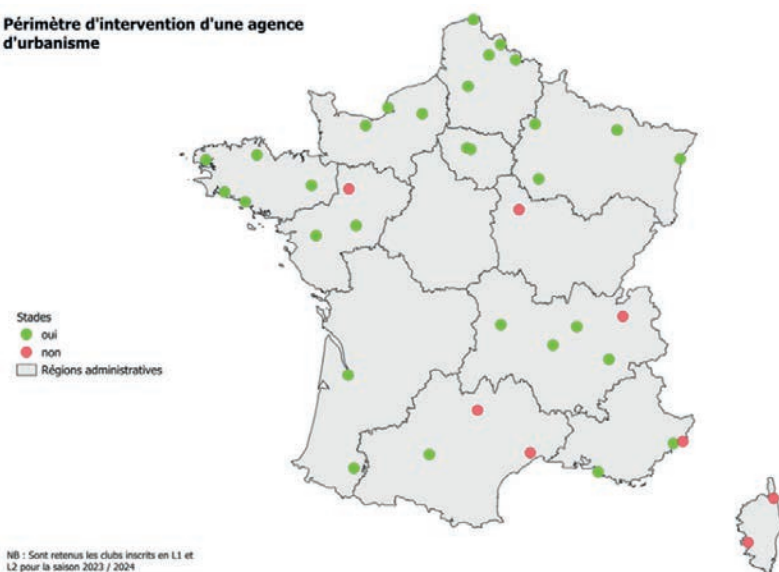
Plus de la moitié des stades (21/38) sont localisés en centralités dans le tissu urbain. Certes, seulement une minorité (cinq stades) est située en centre-ville. C'est le cas de Lorient, Lens, Brest, Reims et Rodez. Pour Lens et Reims, la capacité du stade dépasse 20 000 places. Mais 16 autres sont situés dans le tissu urbain au sein des quartiers ou en péricentre. C'est notamment le cas de deux des plus grands stades français : le Vélodrome à Marseille et le Parc des Princes à Paris.

Enfin, 17 stades sont localisés en périphérie soit 45 % des stades. Cette tendance s'est accélérée depuis les années 80. Pour ceux construits avant 1980, 32 % sont en périphérie contre 59 % de ceux construits après. C'est le cas notamment des stades de Nantes, Bordeaux, Lille ou Lyon.

Des projets de déplacement en périphérie sont évoqués ou en cours dans différentes villes : Rennes, Paris ou Brest.

35 stades sur 38 dans le périmètre des agences d'urbanisme

Périmètre d'intervention d'une agence d'urbanisme



La très grande majorité (80 %) des stades de ligue 1 et ligue 2 sont situés dans le périmètre d'une des 50 agences d'urbanisme. Seulement huit stades ne sont pas dans ce cas : Ajaccio, Bastia, Auxerre, Monaco, Montpellier, Laval, Rodez et Annecy. Dans le sens inverse, 60 % des agences d'urbanisme ont dans leur périmètre un stade de ligue 1 ou de ligue 2.

PARTIE 1 : AU CROISEMENT D'ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Cette première partie porte sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des stades. Elle repose sur cinq points principaux :

- la gouvernance et la gestion des stades ;
- l'occupation des stades et la présence d'usages complémentaires ;
- l'adaptation aux enjeux climatiques ;
- le rayonnement économique ;
- l'ancrage des clubs dans la communauté.

1. LA GOUVERNANCE ET GESTION DES STADES : UNE SINGULARITÉ FRANÇAISE, LE RÔLE MAJEUR DES COLLECTIVITÉS

En adéquation avec la forte tradition française de gestion publique des infrastructures sportives, la majorité des stades français appartient au secteur public. Ce n'est pas le cas dans les autres pays européens. Par ailleurs, les clubs français disposent généralement de moins de moyens financiers que leurs homologues anglais, allemands ou italiens. Ces derniers sont souvent des entités commerciales plus puissantes, capables d'attirer des investissements privés importants pour la construction et la gestion de leurs stades.

Au sein des six stades étudiés, la majorité est ainsi détenue par une ville ou un EPCI. Seuls deux stades font figures d'exception : la **Decathlon Arena - stade Pierre-Mauroy** de la MEL à Villeneuve d'Ascq et l'**Arkéa Park**, futur stade du Stade Brestois 29.

1.1. LA GESTION DES STADES PUBLICS

L'exploitation par un club de football d'un stade détenu par une entité publique peut se faire sous deux modalités : le bail emphytéotique administratif (BEA) et la convention d'occupation du domaine public (CODP). Le BEA est un contrat longue durée qui confère au preneur un droit réel immobilier, permettant d'effectuer des travaux et de valoriser le bien. Bien que toujours détenu par le public, l'emphytéote est responsable de la gestion, de la maintenance et de l'exploitation du bien pendant la durée du bail. A contrario, la CODP confère un droit d'usage au bénéficiaire mais pas de réel droit immobilier, sa durée est généralement inférieure au BEA et surtout, cela signifie un désengagement moindre de la collectivité dans la gestion du stade. Pour illustrer ce point, nous allons prendre le cas de la ville de Lorient qui accueille tous les ans le Festival interceltique de Lorient, en août, avec plusieurs concerts du festival au sein du **stade du Moustoir**. Afin de garder la main sur le stade et en confier la gestion au festival durant le mois d'août, la ville de Lorient a ainsi opté pour une convention d'occupation du domaine public.

À noter que le montant de la redevance que le club verse à la collectivité n'est pas lié au type de contrat. Dans le cadre des stades publics étudiés, le montant varie de 200 000 € par an à 3,5 M€ par an. Cette différence majeure réside surtout dans la capacité du stade à permettre au club résident de réaliser des recettes. Ainsi, si l'outil public qu'est le stade permet au club de générer de fortes rentrées d'argent, le montant de la redevance sera plus conséquent.

La conservation d'un stade en gestion publique entraîne une conséquence forte lors de création ou de rénovation d'un stade. En effet, la majorité du coût de ces travaux sera supportée par les collectivités. C'est par exemple le cas de la rénovation du **stade Marcel Tribut** qui coûta 25 M€ à la Communauté urbaine de Dunkerque. Mais c'est encore plus frappant en prenant le **stade de la Meinau** à Strasbourg, actuellement en pleine rénovation. Celle-ci coûte 160 M€, 9,1 M€ sont pris en charge par le Racing Club Strasbourg Alsace (RCSA) et les 150,9 M€ restants sont pris en charge par les collectivités territoriales. Dans le détail, 50 % du coût est supporté par l'Eurométropole de Strasbourg, soit un peu plus de 75 M€. La Région apporte une subvention de 25 % du montant, soit 37,5 M€. Enfin, la ville de Strasbourg et la Communauté européenne d'Alsace payent chacune 12,5 % du coût du projet, soit 18,75 M€ chacune. Ces coûts représentent uniquement la rénovation du stade, auxquels s'ajoutent les coûts des travaux d'amélioration aux abords du stade. Ceux-ci sont à la charge de la ville de Strasbourg pour un coût total de 10 M€. D'autres travaux concernant les espaces « hospitalités », dédiés au modèle d'affaires du RCSA, seront entièrement pris en charge par le RCSA pour une somme de 23 M€.

En somme, le coût final de ces aménagements s'élève à 193 M€ supportés à hauteur de 32 M€ par le Racing et 161 M€ par les collectivités territoriales. Ainsi, conserver un stade dans le domaine public représente un coût important pour les collectivités. C'est d'ailleurs la raison qui a amené la métropole de Brest à adopter un modèle hybride pour son nouveau stade.

1.2. LA RECHERCHE D'UNE MIXITÉ DE GESTION PUBLIC-PRIVÉ

La particularité du **Decathlon Arena - stade Pierre-Mauroy** de la MEL situé à Villeneuve d'Ascq réside dans son financement en partenariat public-privé (PPP). En 2006, et à la suite de l'annulation du projet d'extension du stade Grimonprez-Jooris de Lille, Lille Métropole Communauté urbaine de Lille (aujourd'hui la MEL) décide la construction d'une enceinte multifonctionnelle à Villeneuve-d'Ascq sur le site de la Borne-de-l'Espoir. C'est la proposition de la société Eiffage qui est retenue en 2008, avec un projet à 314 M€ lors de la signature. La MEL finance la construction de l'équipement avec un partenariat public privé : la conception et la construction du stade sont confiées à la société de projet Elisa, filiale privée d'Eiffage. La MEL paye une redevance annuelle et deviendra propriétaire du stade, à l'issue du contrat, en 2043, une fois les fonds remboursés. Le coût de construction du **stade Pierre-Mauroy** est estimé à 324 M€, dont 282 M€ pour le stade et les parkings et 42 M€ pour les équipements annexes (hôtellerie, commerce, restauration, services, etc.). La première pierre du stade Pierre-Mauroy est posée symboliquement le 27 septembre 2010 et les travaux sont achevés en 2012. Le match inaugural qui oppose l'équipe du LOSC à celle de l'AS Nancy-Lorraine a lieu le 17 août 2012.

En 2022, via un contrat de « naming » de 6 M€ sur cinq ans, le principal stade de la MEL est rebaptisé **Decathlon Arena - stade Pierre-Mauroy**. L'« appellation d'usage » reste le **stade Pierre-Mauroy** et le contrat prévoit « l'obligation » de maintien du nom de « Pierre Mauroy ». Lors de certains grands événements comme la Coupe du monde de rugby ou les Jeux olympiques, la marque nordiste Décathlon devra s'effacer et le stade sera uniquement appelé « Stade Pierre Mauroy ».

Ce modèle des PPP a permis une sortie de terre rapide de l'équipement sans pour autant en payer directement le coût de construction. Toutefois un remboursement des frais de construction sera effectué sans bénéfice des recettes de l'exploitation du stade. Ainsi, ce montage représente un coût de portage significatif pour la collectivité.

En ce qui concerne le mode de financement de **l'Arkéa Park**, le futur stade de Brest, il est assez innovant car il repose sur un modèle hybride. Concrètement, le stade sera propriété d'une société de projet, détenu à hauteur de 70 % par les propriétaires du Stade Brestois 29 (deux hommes d'affaires originaires du Finistère), 20 % seront détenus par trois sociétés d'économie mixte du territoire brestois et 10 % par la Banque des territoires et la Chambre de commerce et d'industrie. Le coût total des travaux est estimé à 106,5 M€. 20 M€ seront à la charge de la société de projet qui devra également emprunter à hauteur de 39 M€ qu'elle remboursera ensuite grâce à l'exploitation du futur stade. Le Stade Brestois 29 participe également via un droit d'entrée pour jouer dans le stade à hauteur de 15 M€. Un financement participatif sera également mis en place afin que les supporters puissent participer en achetant un arbre sur la forêt présente au sein du site du nouveau stade. L'objectif de ce financement participatif est de récolter 1,5 M€. Le reste du financement, soit environ 31 M€, sera pris en charge par les collectivités territoriales.

Ce financement original permettra à la métropole de Brest de devenir propriétaire au terme d'un délai de 60 ans, d'un équipement métropolitain compétitif tout en réduisant les coûts de construction sans avoir à assumer les risques financiers liés aux aléas sportifs. De plus, l'entretien du stade ne sera plus à sa charge. Ainsi, ce mode de financement semble réduire grandement le coût du stade pour la collectivité.

2. L'OCCUPATION DES STADES ET LA PRÉSENCE D'USAGES COMPLÉMENTAIRES

La question de mixité d'usage est récurrente lorsque l'on parle de stade de football. En effet, les stades de football qui hébergent des équipes professionnelles sont conçus pour accueillir des milliers de personnes. Ce qui représente une clientèle avec de belles opportunités commerciales. **Mais, que faire de cet équipement alors que des matchs s'y déroulent uniquement toutes les deux semaines et pour une durée de trois heures ?** C'est LA question qui se pose pour faire vivre un stade aussi bien économiquement que socialement hors des jours de matchs. En matière de mixité d'usage, l'idée qui émerge spontanément avec un tel équipement est l'adaptation du stade en salle d'événements comme pour les stades nord-américains. Cela apparaît cohérent étant donné la capacité du stade à accueillir et gérer les flux de milliers de spectateurs. Mais cela suppose d'y avoir pensé dès la construction et de permettre des modulations du stade en salle de concert par exemple. Il faut surtout avoir un bassin de vie conséquent pour être sûr d'atteindre un seuil de remplissage rentable. Un stade moyen d'équipe de ligue 1 a une capacité d'un peu plus de 30 000 places, il n'est alors pas aisé de trouver des spectacles capables d'attirer autant de monde de manière régulière au cours de l'année.



CONCERT AU STADE PIERRE MAUROY
Source : lavoixdunord.fr

C'est d'ailleurs ce qui a été fait pour la **Decathlon Arena - stade Pierre-Mauroy** de la MEL sortie de terre en 2012. Le stade est né de la volonté de créer un équipement hybride et multifonctionnel. L'enceinte sportive possède la particularité d'avoir cinq configurations possibles.

CONFIGURATIONS DECATHLON ARENA - STADE PIERRE MAUROY - Source : ADULM

Type d'événements	Nombre de places - jauge réduite / pleine jauge
Stade Football / Rugby	50 000 avec 76 loges, 5 233 sièges affaires / 7 300 VIP
Stade Concert	51 000 à 65 000
Arena Concert	10 000 à 25 000
Arena Sport	19 000 à 30 000
Autres configurations	10 000 à 50 000

Elle permet donc l'organisation des plus grands événements sportifs et culturels, mais elle a également été conçue pour accueillir séminaires et conventions. Sur près de 10 000 m², des espaces spécialement adaptés ont été conçus notamment un auditorium de 200 places et de nombreuses salles de réunions ou salons. Le stade Pierre Mauroy accueille plus de 150 manifestations de tout type par an (rencontres sportives, concerts, séminaires, salons, colloques, etc.). Il vient ainsi compléter l'offre des grands équipements sportifs et de spectacles de la métropole lilloise qui forme avec ses voisins belges transfrontaliers ainsi qu'avec les villes de l'ancien Bassin Minier (de Béthune à Valenciennes) une aire métropolitaine de plus de 3,5 M d'habitants.

Le stade a une programmation sportive et culturelle de premier ordre. Le LOSC, club de football professionnel évoluant en ligue 1, en est le club résident et dispute au sein du stade entre 20 et 25 matchs par saison. Les plus grands événements sportifs s'y succèdent également ; on peut notamment mentionner : la Coupe Davis en 2014, 2017 et 2018, l'arrivée d'étape du Tour de France en 2014, l'Euro Basket en 2015, l'UEFA Euro 2016 de football, les Championnats du monde masculin de handball en 2017, la Volleyball Nations League en 2018, les Championnats du monde de rugby en 2023, la finale de la coupe de France de football et les Jeux olympiques en 2024. La partie spectacle et concerts n'est pas en reste. Le stade s'inscrit désormais aussi à l'agenda d'artistes de renommée internationale ; 2025 verra notamment Bruce Springsteen, Ed Sheeran et Imagine Dragons, dans la configuration en stade entier soit entre 50 000 et 65 000 spectateurs à chaque fois. Le **stade Pierre Mauroy** est aujourd'hui la 2^e salle de spectacles de France quant à sa capacité. Il rayonne sur un territoire bien plus grand que la métropole de Lille.

Un autre exemple de mixité d'usage est le **stade du Moustoir** à Lorient. Nous avons évoqué l'accueil du Festival interceltique de Lorient qui constitue déjà en soi une mixité d'usage. Mais la municipalité a prévu d'aller encore plus loin dans cette démarche car le stade va subir des rénovations qui le doteront d'une salle polyvalente et d'un gymnase au sein d'une de ses tribunes. Aujourd'hui, les besoins d'accueil liés au festival contraignent la ville de Lorient à garder la main sur le stade pour bénéficier de la localisation stratégique du stade en plein centre-ville et également pour répondre aux besoins en salles. Ceux-ci se faisaient pressants à Lorient pour le festival comme pour le lycée situé à proximité du stade. Ces aménagements sont pertinents dans la mesure où le positionnement du stade est en cœur de ville et que le foncier nécessaire est disponible pour incorporer une salle polyvalente et un salle de sport au stade.

L'une des principales contraintes des stades en centre-ville est généralement la difficulté de construire des extensions compte tenu de l'indisponibilité de foncier. De ce point de vue, Lorient bénéficie d'une belle opportunité et le choix a été fait de favoriser une mixité d'usage public afin de répondre au cœur de la centralité aux besoins de la population.

S'agissant du **stade Bollaert-Delelis** à Lens, quelques complémentarités d'usages existent depuis de nombreuses années. Il s'agit notamment de maximiser l'occupation des espaces « salons VIP », avec l'accueil de salons interprofessionnels, colloques et séminaires ainsi que le Salon international des métiers d'art (SIMA) rassemblant chaque année près de 20 000 visiteurs et 200 exposants sur trois jours à la mi-novembre.

2.1. DES DIFFICULTÉS À SURMONTER

Le club de football résident au sein du stade est peut-être réticent à cette mixité des usages qui complexifie la tâche des acteurs du football professionnel et la gestion logistique.

Pour le cas lillois, le LOSC verse une redevance annuelle de 6,5 M€. Le club dispose du droit d'entrée dans le stade la veille de chaque match et doit le libérer le lendemain - cela implique de devoir emménager et déménager chaque jour de match et représente des coûts de déplacements et de logistique. Le



FIL AU MOUSTOIR - Source : actu.fr

« domaine de Luchin », domaine de 43 ha qui abrite le siège du LOSC depuis 2007 (le club de football professionnel de Lille, son centre d'entraînement et son centre de formation) n'est cependant situé qu'à 11 km du stade sur la commune de Camphin-en-Pévèle. Les usages multiples du stade peuvent causer quelques dysfonctionnements. L'état de la pelouse en est un, et c'est un point de discussion entre le LOSC, la MEL et Elisa la société d'exploitation du stade depuis son ouverture. Pour éviter les

désagréments, Elisa, la filière d'Eiffage qui gère l'édifice, s'appuie depuis 2022 sur un système « Lay & Play », qui mêle gazon naturel et support synthétique. La pelouse a par exemple été changée après les Jeux olympiques, le stade étant passé en version Arena de juin jusqu'à la mi-août 2024 pour accueillir les matchs de basket et de handball. La nouvelle pelouse a été semée au domaine de Luchin. Dès la fin de Jeux, les rouleaux de pelouse de 750 kg chacun ont été acheminés au stade pour être posés par tranches de 10 m de long sur 1,20 m de large. L'opération a duré trois jours et a eu un coût compris entre 800 000 € et 1 M€.

Le cas du Festival interceltique de Lorient représente également quelques contraintes pour le Football Club de Lorient, l'obligeant chaque année à jouer sa première journée de championnat à l'extérieur. L'état de la pelouse après le festival a plusieurs fois été une réelle problématique pour le FCL (délocalisation de deux matchs en 2018, report d'un match et placage en 2022). Les équipes de la ville, du club et du festival collaborent afin de minimiser les risques de détérioration. La mixité d'usage au sein du stade est possible, mais demande une organisation collective et une coopération afin que tous les acteurs « puissent y trouver leur compte ».

Un autre type de mixité d'usage existant est l'implantation de commerces en pied de tribunes, allant d'une boutique de club à des buvettes, restaurants ou autres services tels que prévus à Lorient ou dans le futur **Arkéa Park** en périphérie de Brest. Les travaux de rénovation du **stade de la Meinau** vont encore plus loin dans ce sens avec l'implantation d'une fan zone devant la tribune Est du stade. Elle sera composée de buvettes, d'espaces de restauration, d'un musée et des services de billetterie, et ouvrira ses portes dès l'après-midi les soirs de matchs. Hors temps de match, l'espace sera ouvert sur le quartier et les publics pourront y circuler librement. La mise en place de commerces ou services en pied de tribunes permet de faire vivre le site du stade à d'autres moments que les matchs, encore faut-il que l'implantation du stade soit dans un lieu suffisamment attractif et intégré pour que les usagers s'y rendent hors jours de match.

L'implantation d'une zone à vocation commerciale supplémentaire au sein de la ville peut toutefois faire concurrence aux autres zones commerciales et aux commerces de quartier. Ce constat est particulièrement vrai pour les villes de taille moyenne où les commerces de centre-ville sont souvent fragilisés.

FANZONE DE LA MEINAU APRÈS RÉNOVATION - Source : cabinet d'architectes POPULOUS.



L'usage multifonctionnel des stades de hockey sur glace au Canada : un autre regard sur l'optimisation du foncier et de cohabitation avec des événements autres que sportifs

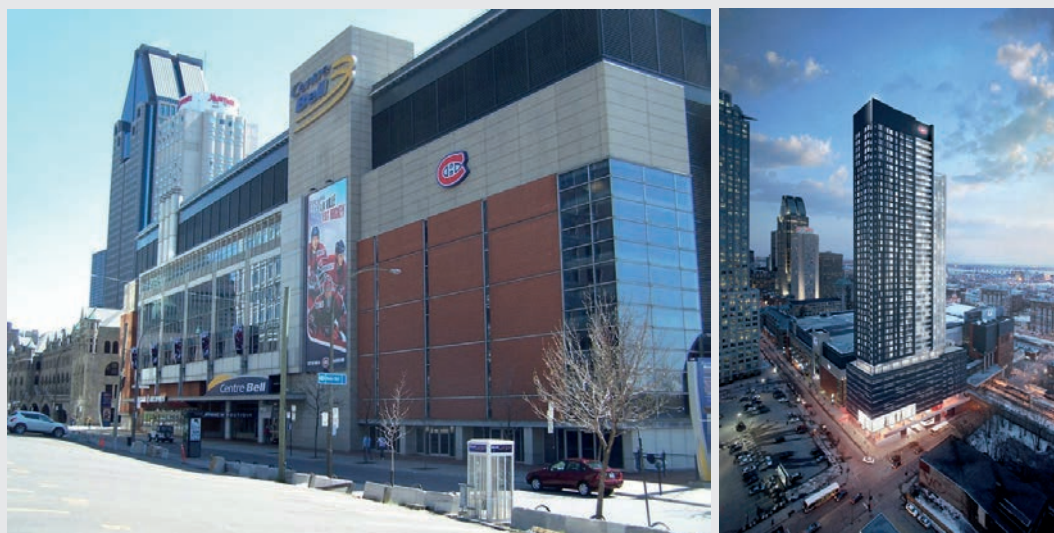
Une grande partie des stades (Aréna) des clubs de hockey nord-américains se sont transformés au fil des années de manière à optimiser leur foncier ou à trouver de nouveaux sites de développement immobilier pour accompagner leurs équipements. Il est courant de trouver, en centre-ville comme en périphérie, des complexes sportifs adossés à des projets immobiliers commerciaux et d'habitat.

À ce titre, le club de hockey des Canadiens de Montréal a suivi cette trajectoire pour déménager son siège mythique en 1996 sur un site à fort potentiel de développement au centre-ville de Montréal. Le centre Bell a coûté environ 230 M\$ payé par des investissements privés, soit 130 M\$ pour le bâtiment, 50 M\$ pour le terrain et 50 M\$ pour l'aménagement de la gare de train avoisinante.

En plus d'une patinoire de hockey d'une capacité de plus de 21 000 places, s'est ajouté un programme immobilier d'envergure et une palette d'activités complémentaires qui s'insère dans un calendrier annuel d'environ 45 matchs de hockey à domicile.

LE CENTRE BELL : COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL À MONTRÉAL

Sources : Microsoft bing, Propos Montréal



En 2015, une tour de 48 étages a fait son apparition aux coins des rues De la Montagne et de l'Avenue des Canadiens-de-Montréal. L'immeuble, majoritairement d'appartements, a été financé par le club de hockey des Canadiens de Montréal, des groupes immobiliers Cadillac-Fairview, Canderel et le fond immobilier d'épargne FTQ.

Les événements au Centre Bell de Montréal sont gérés par le Groupe Evenko, une filiale du Groupe Canadiens de Montréal. Evenko organise et supervise une grande variété d'événements, allant des concerts aux spectacles sportifs, événements culturels et congrès. Evenko est le plus important promoteur, producteur et diffuseur indépendant au Canada.

Adeus

Un appel à manifestation d'intérêt pour la transformation multifonctionnelle du stade Tondreau à Mons en Belgique

Le projet du RAEC Mons et la volonté de la ville de Mons visent à donner un nouveau souffle au quartier du stade Tondreau. En janvier 2023, le collège communal lançait un appel à manifestation d'intérêt pour permettre la reconversion des tribunes 3 et 4. C'est la société familiale wallonne LIXON qui a remporté l'appel à manifestation d'intérêt parmi plusieurs offres qualitatives soumises au jury, dont certaines en provenance d'investisseurs wallons et d'autres venant de Flandres et d'ailleurs.

LE NOUVEAU STADE TONDREAU SE DÉVOILE : SPORT, LOGEMENTS, COMMERCE ET SALLE DES FÊTES SONT PRÉVUS - ©Lixon



Le pari était risqué mais s'est avéré payant : en recourant à l'appel à manifestation d'intérêt, la ville permet la «reconstruction» du stade sans faire peser le coût de l'investissement sur les épaules du contribuable montois mais bien sur le privé. En l'occurrence, ici, LIXON, pour qui le projet représente un budget de quelques 40 M€.

L'objectif sportif est aussi de franchir une étape supplémentaire avec de nouvelles installations pour l'école des jeunes du RAEC Mons. Très concrètement, le projet prévoit une mixité d'activités déjà présente ou non sur le site, et ce en poursuivant les objectifs suivants :

- une meilleure intégration architecturale de l'équipement sportif dans le quartier ;
- la reconstruction des tribunes couvertes, avec environ 2 000 places supplémentaires pour un total de 10 000 places, 200 « kots » étudiants et une vingtaine de logements en penthouse, des bureaux notamment dédiés à la médecine sportive mais également une salle des fêtes pour les étudiants de l'Université de Mons ;
- du parking supplémentaire ;
- le respect d'un objectif constructif bas carbone (PEB A +) pour les logements.

Pour la ville de Mons et la régie communale autonome (RCA), ce projet est extrêmement complexe sur le plan administratif. Le stade profitera bientôt non seulement aux sportifs, mais à tout un quartier, et notamment à la communauté étudiante. Il faudra compter plus de deux ans de travaux.

AULA

3. LA VOLONTÉ D'ADAPTATION AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Tout comme le reste de la ville, les stades s'adaptent en partie aux enjeux climatiques. Les rénovations de ces dernières années ont vu l'ajout, de manière quasi systématique, de panneaux solaires, de systèmes de récupération des eaux de pluie ou encore la mise en place d'éclairages LED moins consommateurs en énergie. Seuls les stades les plus anciens ne sont pas dotés de ce genre de système ; c'est notamment le cas du **stade Francis le Blé** de Brest qui sera bientôt remplacé par l'**Arkéa Park**. Ce dernier tire d'ailleurs profit de son emplacement venteux afin d'ajouter des systèmes de productions d'énergie éoliens.

Le **stade Marcel Tribut** de Dunkerque fonctionne en autoconsommation énergétique grâce à une centrale photovoltaïque installée en toiture. Cette approche durable est renforcée par le raccordement au réseau de chaleur fatale de la ville.

Sur l'exemplarité environnementale, le **stade du Moustoir** apparaît comme un précurseur en la matière. Il y a 24 ans, la ville de Lorient a fait le choix d'une mutualisation du réseau de chaleur et d'électricité entre les quatre équipements municipaux sur site, à savoir, le stade, le centre aquatique, l'Hôtel de ville ainsi que le théâtre de Lorient. À l'époque, cela a permis de réduire par sept la consommation d'énergie du stade. Le stadium manager de la ville de Lorient a mentionné, lors d'un entretien, que lorsque la ligue de football professionnel lui avait demandé les chiffres de consommation énergétique du stade dans le cadre d'un audit annuel, l'évaluateur lui avait retourné les documents, pensant qu'il manquait un zéro au chiffre de consommation annuel !

SITE DU MOUSTOIR : LE CENTRE AQUATIQUE, LE THÉÂTRE AINSI QUE L'HÔTEL DE VILLE SONT À L'EST DU STADE - Source : aplusrpayssages.com



Concernant le **stade de la Meinau**, son projet de rénovation est non seulement un projet de quartier mais aussi un projet qui s'inscrit dans l'adaptation environnementale. Un réaménagement profond des abords et des conditions d'accès au stade a été engagé, ainsi qu'un accroissement du recours aux mobilités actives. Le projet vise ainsi enfin à renforcer l'intégration paysagère du site par :

- une désimperméabilisation des sols ;
- une continuité paysagère renforcée et la plantation d'environ 650 arbres ;
- la qualification des cheminements piétons et cyclistes,

Quant à la rénovation du stade, l'accent a été mis sur l'économie circulaire avec notamment l'utilisation d'anciens fuselages d'Airbus A340 comme brise soleil. 900 m² de panneaux photovoltaïques seront installés et l'eau de pluie sera captée et réutilisée pour alimenter les sanitaires et l'arrosage de la pelouse.



Source : Racing Club de Strasbourg, cabinet d'architectes POPULOUS.

Concernant la **Decathlon Arena - Stade Pierre Mauroy** de la MEL, dès sa construction en 2010, des mesures de réduction de son impact environnemental ont été prises :

- les sanitaires sont alimentés à 100 % par les eaux de pluies ;
- le stade est doté de panneaux photovoltaïques ;
- la gestion technique du bâtiment permet une optimisation des consommations en électricité, gaz et eau ;
- des mesures ont été prises pour la faune locale notamment en installant des nids pour une espèce de chauve-souris ;
- le stade est doté de locaux de tri avec table de tri et compacteur.

Tous les déchets alimentaires sont compostés afin d'être valorisés. En 2023, en collaboration avec l'entreprise Citeo, 135 poubelles de tri ont été installées aux abords et à l'intérieur du stade, et une signalétique pédagogique a été établie à l'égard du public. La gestion des déchets a permis 20 tonnes de déchets en moins et la revalorisation de plus de 15 % des déchets.

En 2019, la **Decathlon Arena - stade Pierre-Mauroy** a signé la charte écoresponsable des grands équipements sportifs et sites d'accueil. Les axes prioritaires des engagements de cette charte concernent l'alimentation, les achats responsables, le recyclage des déchets, la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, la mobilité durable, la préservation de la biodiversité mais aussi l'accessibilité et la promotion de l'égalité femme/homme dans les postes à responsabilités. En 2020, le stade s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre sur les dix prochaines années (maîtrise des consommations, choix des fournisseurs d'énergie...). En 2023, un grand programme de réduction de l'énergie a été engagé. Les travaux se sont poursuivis, et, début 2025, les 8 000 points lumineux du stade auront été changés pour des leds, pour une baisse de consommation espérée de 20 %. En 2024, le stade devient partenaire engagé auprès de la MEL dans le label « destination innovante et durable » : un label de destination touristique écoresponsable, associant les professionnels du tourisme et du secteur culturel et événementiel. Le stade sélectionne l'ensemble de ses fournisseurs en portant une attention particulière à leurs engagements RSE.

Malgré les dispositifs d'adaptation importants mentionnés ci-dessus, il reste encore quelques défis à relever. Les stades sont à la source d'une production importante de déchets et tous ne sont pas recyclables et recyclés aujourd'hui. Les pelouses sont souvent chauffées afin de respecter les normes imposées par la ligue de football professionnel. Ceci est particulièrement vrai dans les régions de la partie nord de la France.

Ce sont donc davantage les pratiques liées à l'activité du stade qui restent génératrices de pollution plutôt que le bâti lui-même.

4. LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE

Une entreprise de football professionnel génère une activité économique importante. Les clubs français ne dérogent pas à la règle et leurs stades sont des éléments importants de l'économie locale et nationale. Les stades sont des outils qui permettent aux clubs de générer des revenus. A contrario, un club professionnel est un marqueur fort pour un territoire et lui assure de la visibilité en marketing territorial et en retombées économiques. Nous avons déjà évoqué certains des coûts de construction des stades dans les chapitres précédents. Le fichier « base de données : capacité, remplissage et billetterie² » visualise l'ensemble des stades étudiés avec des compléments et des chiffres économiques.

Ces équipements sont créateurs d'emploi. Les clubs ont des salariés se décomposant en deux catégories avec le personnel sportif et non-sportif. Le personnel sportif concerne tout ce qui est autour de l'effectif professionnel donc les joueurs, le staff, le centre de formation...

Le personnel non-sportif gère les aspects commerciaux, juridiques, de recrutement, etc. Aujourd'hui, le Racing Club Strasbourg Alsace emploie environ 200 personnes, dont 50 salariés consacrés au non-sportif. À titre de comparaison, le FC Lorient compte 140 salariés. Le LOSC, club de Lille, qui est le plus grand club concerné par l'étude, emploie 100 personnes uniquement sur le non-sportif soit le double du RCSA. Ces chiffres nous donnent une idée du nombre de salariés travaillant quotidiennement pour un club de foot.



EFFECTIF PROFESSIONNEL RCSA 2023-24 -Source : rcstrasbourgalisace.fr

Il y a également beaucoup d'emplois courts qui sont créés en jour de match, que ce soit pour la sécurité, la billetterie ou la restauration avec des contrats de quelques heures. Le nombre de personnes mobilisées pour la tenue d'un match varie énormément en fonction de la capacité du stade et de l'attrait généré par le match, mais également en fonction du positionnement du stade. Un stade en cœur de ville ayant beaucoup d'accès possibles demandera la mise en place d'un plus gros dispositif de sécurité qu'un stade en périphérie avec un seul accès identifié. Ainsi, l'USL Dunkerque n'emploie que quelques dizaines de personnes pour la tenue d'un match. Ce chiffre monte à 500 pour Lorient, 900 à Strasbourg (une fois les travaux de rénovation terminés), entre 1 500 et 2 000 pour le LOSC à la Decathlon Arena - stade Pierre Mauroy. Le stade nécessitant le plus de personnes lors de jour de match est « Francis le Blé » à Brest où près de 3 000 personnes sont mobilisées, dont la majorité sont des agents de sécurité. Ce chiffre élevé s'explique principalement par le positionnement du stade au cœur d'un quartier.

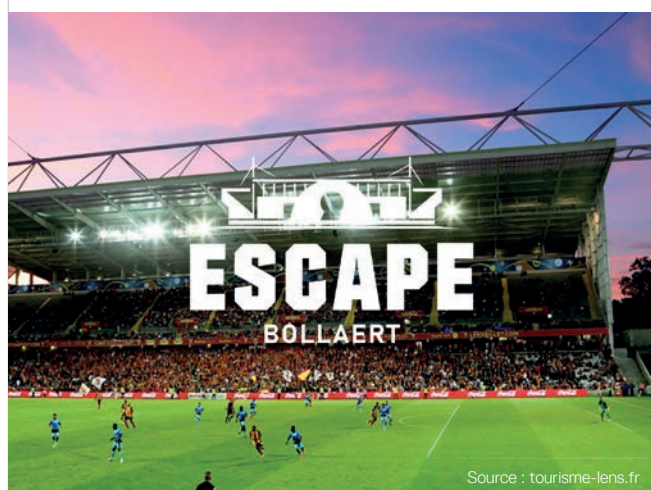
À chaque match du Stade Brestois 29, le bouclage d'un périmètre large autour du stade est nécessaire afin d'assurer la sécurité. Autre exemple, la rénovation du stade de la Meinau requiert la présence de 250 travailleurs par jour au plus fort du chantier, dont la majorité sont des emplois locaux. Une fois les travaux de rénovation terminés, le Racing Club de Strasbourg Alsace espère percevoir entre 35 et 40 M€ par an grâce aux nouveaux aménagements du stade (+6 000 places ainsi que la création de loges supplémentaires) contre 25 M€ par an avant rénovation.

2. Voir fichier Excel de l'Adeus en annexe



CHANTIER D'AGRANDISSEMENT DU STADE LA MEINAU À STRASBOURG EN NOVEMBRE 2024

Source : Adeus



Source : tourisme-lens.fr

La présence d'un club de football génère également de l'activité économique, que ce soit par la consommation en ville des supporters venus assister au match, les nuitées des supporters visiteurs ayant fait le déplacement, etc. Tout cela génère des flux entrants et sortants au sein du territoire. AudéLor, l'agence d'urbanisme de Lorient, a quantifié³ l'impact économique du FC Lorient sur le territoire lorientais. Ainsi, sur la saison 2016-2017, en faisant la différence entre flux entrants et sortants de la saison 2016-2017, l'agence a estimé un apport économique de 4,95 M€ sur une saison à l'agglomération lorientaise.

Les retombées économiques « primaires » viennent principalement des salaires des joueurs (même si on ne connaît pas exactement la part des salaires dépensée sur place). Elles sont équivalentes à celles du Festival interceltique.

Il y a également d'autres moyens pour valoriser la présence d'un club sur son territoire. Par exemple, la ville de Lens a fait le choix d'autoriser seulement les commerçants dont l'activité est basée à Lens à installer des comptoirs de restauration devant le **stade Bollaert-Delelis**. Le stade est aussi inclus dans les parcours proposés par l'office de tourisme de Lens. Il s'agit de moyens pertinents pour tirer profit de l'institution qu'est le RC Lens afin de valoriser son économie locale.

Par ailleurs, le Club 100 rassemble une communauté de passionnés de football issus du monde économique local et régional. C'est un réseau actif de partenaires engagés au-delà du simple divertissement sportif. Le Club 100 est un réseau exclusif de décideurs formant ainsi une communauté dynamique et influente de professionnels, unis par leur ferveur pour le sport et leur engagement envers le monde des affaires. Ce réseau est composé de dirigeants, entrepreneurs, cadres supérieurs et experts de divers secteurs d'activités qui croient en la puissance des liens forts et des relations personnelles pour stimuler la croissance professionnelle et permettant des connexions solides et durables.



Source : RCL

3. L'étude Audélor et du cabinet Gece

5. DES CLUBS INSÉRÉS DANS LA VIE LOCALE

5.1. DES DÉMARCHES RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE) DES CLUBS

En lien avec les stades, les clubs de football disposent d'une popularité difficilement égalable au sein de leur territoire d'implantation. Les clubs de football sont de ce fait des acteurs sociaux de premier plan à mobiliser afin de toucher un public très large.

Aujourd'hui, la majorité des clubs s'investissent au sein de leur territoire. Tout d'abord, il est courant d'avoir une convention établie entre le club et la collectivité afin que le club participe à des actions sociales menées sur le territoire. Ces conventions peuvent aller de pair avec le contrat signé par le club pour occuper le stade municipal ou se faire en échange de l'achat de place VIP ou de visibilité sur le maillot du club ou les panneaux publicitaires du stade. Ensuite, la ligue de football professionnel (LFP) dispose également d'un dispositif d'incitation sociale sur les clubs au travers de la « Licence Club ». Cette « Licence Club » est une grille de critères à atteindre qui concerne autant la qualité de la pelouse, la bonne gestion du club, les infrastructures mais aussi la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) des clubs de football. En cas de non-respect du seuil minimal de critères fixé par la LFP, un club ne percevra pas l'intégralité de ses droits télévisuels. Les droits télévisuels représentent des millions d'euros et une part prépondérante du budget des clubs. Les clubs ont donc tout intérêt à respecter ces critères sous peine de voir leur santé financière se détériorer drastiquement. L'inclusion de la démarche RSE au sein de la « Licence Club » est très récente et se renforcera dans les prochaines années. Elle constitue d'ores et déjà un levier fort afin d'inciter les clubs à s'investir au sein d'actions d'intérêt général. Enfin, beaucoup de dirigeants de club sont conscients de la place de celui-ci au sein du territoire et ont une réelle volonté de s'impliquer dans la vie sociale, environnementale et associative de leur ville.

Certains clubs choisissent un objectif principal en axant leurs actions sur une thématique. C'est par exemple le cas du LOSC qui au travers de son fond de dotation agit sur le thème de l'enfance. Le FC Lorient agit quant à lui sur le sport amateur au travers de « l'Armada », un dispositif qui soutient 226 clubs amateurs et mène des actions auprès des jeunes licenciés de ces clubs.

Le stade peut également être incorporé au sein de ces dispositifs. C'est le cas à Lens où le **stade Bollaert-Delelis** est utilisé dans l'action « Notre sang est or », référence au surnom des joueurs lensois « les sangs et or ». Cette action consiste à mener des campagnes de don du sang au stade Bollaert-Delelis, les donateurs pouvant ensuite visiter le stade gratuitement, ce qui constitue une belle incitation au don du sang.

Le Racing Club de Lens et le Louvre-Lens ont également établi une collaboration pour partager la passion du foot et de l'art. Mécène et partenaire historique et voisin emblématique du musée, le RC Lens participe à l'éveil au sport des plus jeunes supporters grâce à des entraînements ouverts à toutes et tous ainsi que du cécifoot. Des ateliers graff avec l'association des Red Tigers complètent ce programme durant chaque été, mais aussi le reste de l'année.

À Lorient, un partenariat est établi entre le FC Lorient et le grand Théâtre de Lorient situé à proximité immédiate du stade.

À Strasbourg, l'effectif professionnel peut également être mobilisé au travers de visites d'hôpitaux, de maisons d'arrêt ou à travers des interventions afin de sensibiliser au tri des déchets ou à la nutrition. Les clubs peuvent également faire le choix d'une grille de tarifs préférentiels pour permettre à certains publics de se rendre au stade à prix réduit. Il est courant de pratiquer des tarifs réduits pour les femmes, les seniors ou les étudiants afin qu'ils puissent se rendre au stade à bas coût.

5.2. LE PLUS SOUVENT, UNE BONNE ACCEPTABILITÉ DES NUISANCES PAR LE VOISINAGE

Les nuances générées par les activités du stade peuvent apparaître facilement identifiées à première vue mais la réalité est un peu plus complexe. Au sein des stades étudiés, le **stade Francis le Blé** à Brest semble être celui qui génère le plus de nuisances. En effet, le dispositif de sécurité mis en place est plus important qu'ailleurs et de nombreuses rues à proximité du stade sont bouclées totalement durant plusieurs heures à chaque match. L'absence de foncier disponible a pour conséquence que le Stade Brestois 29 mobilise le parking d'une copropriété adjacente pour gérer le stationnement des bus des supporters visiteurs.

Les travaux d'aménagement du **stade de la Meinau** ont également soulevé quelques inquiétudes de la part des riverains, notamment quant à la suppression d'une rue utilisée quotidiennement par les riverains afin de rentrer chez eux. Les services de la collectivité ont tenté de les rassurer avec le projet d'extension du parc de l'Extenwoerthfeld qui offrira un espace vert de qualité à proximité immédiate de ces habitations. La suppression de cette rue devrait aussi éliminer des flux de circulations devant les habitations. Des réunions entre riverains et services de proximité du quartier de la Meinau ont également lieu tous les six mois, lors du déroulement des travaux, afin de répondre aux interrogations de ceux-ci.

STADE LA MEINAU EN 1938 : MATCH DE STRASBOURG CONTRE SOCHAUX

Source : Archive de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg



Globalement, il y a une certaine tolérance vis-à-vis du **stade de la Meinau**. Il est en effet implanté depuis longtemps et fait partie intégrante de la vie du quartier même s'il attire des milliers de personnes. **Il s'agit d'un paramètre important dans l'acceptabilité des nuisances générées par les stades, à savoir, leur institutionnalisation au sein du territoire.**

C'est un fait majeur car que ce soit à Strasbourg, à Lens ou à Lorient, les perturbations clairement identifiées par la présence du stade ne soulèvent finalement pas d'inquiétudes ou alors de manière très marginale.

Pourtant, le centre-ville de Lorient est saturé lors des matchs du FC Lorient et le constat est encore plus évident à Lens où l'intégralité de la ville se retrouve en quelques heures assaillie de voitures. Il y a du stationnement sauvage allant du centre-ville jusqu'au **stade Bollaert-Delelis** et même les forces de l'ordre font preuve d'une extrême tolérance sur le stationnement à chaque match du RC Lens. Le directeur général des services de la ville de Lens confiait qu'il était de notoriété publique qu'il ne fallait pas se rendre à Lens quand il y a un match au stade, car il est impossible de trouver une place de stationnement. Cela illustre bien la notion d'acceptabilité des perturbations liées aux stades historiques. Ces équipements sont de réelles institutions et des marqueurs forts pour chaque territoire.

PARTIE 2 : UN LIEU SYMBOLIQUE ET VECTEUR D'IDENTITÉ LOCALE

Cette partie de l'analyse est consacrée aux facteurs d'intégration sociale et de l'importance de la charge immatérielle liée aux stades et aux équipes résidentes. Nous nous intéresserons ainsi à l'attachement qu'ont les supporters à leur stade et à leur équipe, puis, nous nous intéresserons à la fonction représentative et identitaire au sein des territoires. Enfin, nous étudierons les limites qu'ont les clubs et les stades de football en matière d'inclusion des différentes franges de la population.

Ludovic Lestrelin mentionne à la page 49 de son ouvrage « Sociologie des supporters »⁴ que « *dans de nombreuses villes, les stades de football sont devenus des lieux centraux autour desquels s'inventent des traditions. Une question classique des études urbaines est de comprendre comment un espace où se déploient des interactions et des rencontres acquiert le statut de lieu dans le sens où il fait l'objet d'appropriations et se dote d'une charge sentimentale voire identitaire marquée par les spécificités d'un groupe social* ».

1. L'ATTACHEMENT AUX LIEUX ET AUX HISTOIRES PERSONNELLES

Il existe pour les supporters un fort attachement à leur stade. Cela est logique : en ligue 1, un stade attire en moyenne plus de 25 000 supporters chaque match. C'est autant d'histoires personnelles pouvant se créer dans ce lieu où les supporters se rendent depuis de nombreuses années. C'est d'ailleurs pour cela que les changements de stade des clubs soulèvent généralement des levées de boucliers des supporters désireux de rester dans l'enceinte d'origine du club. Un abonné du Stade Brestois 29 interrogé confiait d'ailleurs ne pas être sûr de se réabonner pour suivre les matchs une fois que le club quittera Francis le Blé au profit de l'Arkéa Park. Ces préoccupations ne sont pas économiques ni liées à l'accessibilité mais simplement d'ordre affectif auprès d'un lieu fréquenté tous les mois depuis des années.



SUPPORTEURS DU SB29 À FRANCIS LE BLÉ

Source : sb29.bzh

Le directeur général adjoint du Racing Club Strasbourg Alsace confiait également que lorsque le RCSA était désireux d'obtenir un stade plus moderne, l'hypothèse de créer un nouveau stade a rapidement été écartée. Selon lui, « *à Strasbourg, le foot c'est à la Meinau* ».

L'attachement au lieu se comprend également pour les clubs de supporters les plus fanatiques des clubs. Il y a quelques années, les Merlus Ultras, club de supporters du FC Lorient, se plaignaient de l'aspect terne de la coursive de la tribune Sud du **Moustoir**. Ainsi, les Ultras ont décoré bénévolement les coursives avec des fresques murales (deux semaines en août avec des journées de 8h à 20h), le club et la ville ayant pris en charge l'achat de peinture. Cette action illustre parfaitement l'attachement des supporters à « leur » stade.

4. LESTRELIN Ludovic, Sociologie des supporters, Edition La découverte, collection Repères, octobre 2022, 128p.

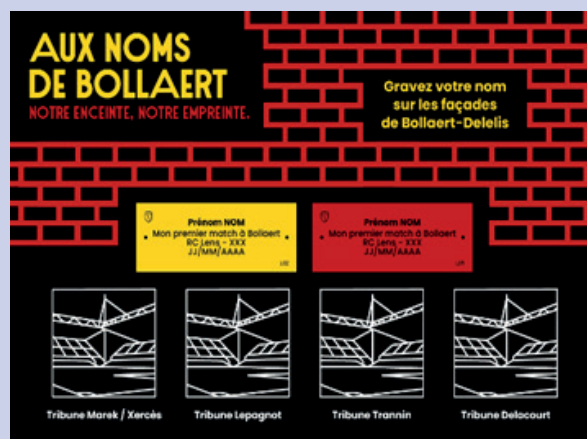


Source : Audelor

À l'occasion du 90^e anniversaire du **stade Bollaert-Delelis** en 2023, le club a lancé un projet authentique et populaire qui permet au « peuple Sang et Or » d'apposer son nom sur les façades de son antre mythique. Une présence physique pour incarner une passion pour les uns, un art de vivre pour les autres. C'est une thématique qui revenait de manière récurrente dans les consultations menées auprès des supporteurs Sang et Or, celle de matérialiser son appartenance au Racing. Après plusieurs mois d'étude et d'échanges, le club a profité de ce symbolique 90^e anniversaire de son enceinte pour dévoiler le dispositif « Aux noms de Bollaert » qui vise à recouvrir les grilles de son stade des noms de ceux qui font la puissance et la singularité du Racing. Le tout formant une immense vague Sang et Or.

SUR LA TRIBUNE DE SON CHOIX, AVEC UN MESSAGE ET UNE DATE PERSONNALISABLES

Concrètement, chaque personne physique (les personnes morales/entreprises sont exclues du dispositif) a la possibilité de commander une plaque sur la tribune à laquelle il est attaché (Lepagnot, Marek-Xercès, Delacourt, Trannin), dans la limite des quantités disponibles. Les plaques seront positionnées sur les grilles de telle manière que chacune pourra être lue, permettant, le temps d'un instant, de partager une immersion dans des souvenirs éminemment personnels.



POUR DIX ANS OU À VIE

Indifféremment « sang » ou « or » de manière à donner les couleurs du Racing à son stade, la plaque pourra être commandée pour dix ans (90 €) ou à vie (190,6 €), avec des facilités de paiement (quatre fois). Conçues dans un matériau ultra-résistant, les plaques seront classées dans l'ordre des commandes, derrière l'empreinte numéro 1 (Félix Bollaert) et celle numéro 2 (André Delelis). Fidèle à ses valeurs, la plaque numéro 12 ne sera pas disponible et fera l'objet d'un message du club adressé à son 12^e homme. Et puisqu'à Lens le collectif est une notion absolue, aucune autre plaque que celles de Messieurs Bollaert et Delelis ne sera offerte ou réservée, l'idée étant qu'un joueur/dirigeant d'hier ou d'aujourd'hui puisse se retrouver aux côtés d'un supporteur, réunis par le seul dénominateur commun qu'est le Racing.

2. UN RAPPORT AFFECTIF AU LIEU ET AU CLUB

Au-delà de sa ville d'implantation, un club de football professionnel représente généralement tout un territoire s'identifiant à celui-ci. Le RC Lens est un bon exemple en la matière, son **stade Bollaert-Delelis** dispose d'une capacité de 38 000 places soit 6 000 de plus que le nombre d'habitants de la ville de Lens. Cela n'empêche pas le stade d'être à guichets fermés à l'intégralité des matchs du RC Lens. On dit souvent d'ailleurs que le RC Lens est le club du bassin minier et ces chiffres sur l'affluence au stade tendent à le confirmer. Le même phénomène peut être observé pour le Racing Club Strasbourg Alsace en étudiant la provenance des supporters. En effet, 12 % des spectateurs du RCSA proviennent de Strasbourg tandis que 71 % proviennent de l'extérieur de l'Eurométropole de Strasbourg⁵.

Il existe également différents types de supporterisme aux yeux des supporters des clubs de football. Le supporterisme par passion envers sa ville de cœur comportant une réelle attache sentimentale et un autre plus opportuniste envers les clubs à succès du moment.

Le président des Merlus Ultras, principal groupe de supporters du FC Lorient, se montrait assez critique envers ces supporters « opportunistes ». Il était d'ailleurs critique envers les jeunes supporters arborant des maillots du Paris Saint-Germain, le club français ayant le plus de succès sur la dernière décennie. Lui qui est animateur en centre de loisirs ne manque pas de faire une remarque aux jeunes supporters du PSG. Pour lui, c'est une chance qu'une ville comme Lorient dispose d'un club de football de haut-niveau comme le FC Lorient et il est naturel que les suiveurs de football de la ville soient fiers qu'un club de cette dimension soit installé à Lorient, ils n'ont pas à s'identifier au club de la capitale car celui-ci n'a rien à voir avec les lorientais. D'ailleurs, il se définit lui-même comme un amoureux de la ville de Lorient avant le club de football. Globalement, le football est l'objet d'un supporterisme très marqué territorialement avec de nombreuses rivalités entre clubs rivaux voire entre villes.

À ce titre, les Ultras de Lorient ont réalisé « Lorient en trois temps » : une recherche historique sur Lorient et réalisation d'expositions, d'un documentaire et de trois tifos XXL déployés lors de trois matchs par les ultras eux-mêmes.

Ce phénomène de territorialité est encore plus marqué chez les Ultras, les supporters les plus fanatiques des clubs. En effet, les Ultras se déplacent souvent pour suivre les matchs de leur club à l'extérieur, des déplacements qui peuvent être source de tensions entre les différents groupes d'Ultras. Le président des Merlus Ultras expliquait d'ailleurs qu'à l'occasion de la rencontre entre le FC Lorient et le Clermont Foot 63 de Clermont-Ferrand, le président des Ultras clermontois avait envoyé un message afin de demander l'autorisation au président des Merlus Ultras de pouvoir attendre le coup d'envoi du match dans le centre-ville de Lorient pour éviter toutes frictions. Ainsi, ces exemples montrent à quel point le rapport au football est territorialisé pour beaucoup de supporters de clubs.



AFFRONTEMENT ENTRE ULTRAS DU FC LORIENT ET DU STADE BRESTOIS 29 - Source : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/>

Les clubs de football sont également porteurs de l'histoire et des valeurs de leur territoire. Selon un supporter du Stade Brestois 29, « *La mentalité de l'équipe colle pas mal à celle de la ville, plutôt taiseuse, humble. Le mariage se fait bien.* » Ainsi, les habitants peuvent s'identifier plus aisément à leur équipe perpétuant ainsi l'engouement populaire généré par le football. Le cas de Lens est sans doute le plus évident. Le RC Lens représente encore aujourd'hui le passé minier de la ville. Le **stade Bollaert-Delelis** est construit sur une ancienne fosse de mine et le stade a été créé sous l'impulsion de l'ancien directeur de la Compagnie des Mines de Lens, Felix Bollaert, qui donnera ensuite son nom au stade.

5. Voir annexe : le document « données sur les supporters du Racing Club Strasbourg Alsace » p.48



CÉLÉBRATION DE LA SAINTE-BARBE AU STADE BOLLAERT-DELELIS - Source : facebook.com/mairiedelens

La ville de Lens est imprégnée des valeurs minières et ouvrières. Olivier Marlière, un fan inconditionnel du RC Lens, confiait que les habitants avaient connu tour à tour la guerre, les destructions, les fermetures des mines, les crises économiques. Il disait « *la résilience ici, ça ne s'appelle pas résilience mais ça a toujours existé* ». Aujourd'hui, au travers d'actions comme « Notre sang est or » ou lors des célébrations au stade lors de la Sainte-Barbe, la fête des mineurs, le club a le devoir de perpétuer cet héritage si particulier. Le **stade Bollaert-Delelis** est à guichets fermés pratiquement lors de tous les matchs. Certains habitants se privent de vacances afin d'acheter leur abonnement au RC Lens, ce qui crée un devoir du club envers ces supporters si assidus. Cet héritage si particulier fait que le rapport des lensois au RC Lens va au-delà d'un simple supporterisme. Le RC Lens est une institution pour les habitants qui voient dans le club un symbole de fierté et un représentant de ce passé identitaire minier.

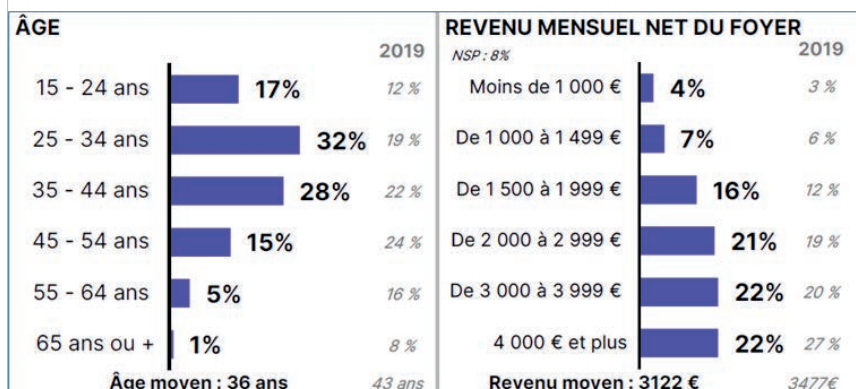
3. UNE POPULATION INÉGALEMENT REPRÉSENTÉE ?

Il est cependant important de nuancer cette fonction représentative des clubs de football, car le football ne représente pas toute la population d'un territoire.

Il est, par exemple, intéressant de constater la **faible féminisation** des stades de football. Sur la saison 2022-2023, en ligue 1, seuls 17 % des spectateurs des matchs étaient des femmes. Cela conteste grandement la fonction représentative d'un club lorsque d'emblée la moitié de la population risque de ne pas pouvoir s'identifier à celui-ci. Malgré la constante hausse de taux sur les dernières années, il est clair que celui-ci reste nettement insuffisant afin de qualifier les stades d'inclusifs à l'ensemble de la population.

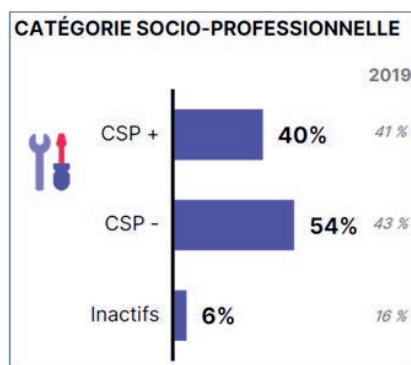
Les inactifs constituent une autre frange de la population qui tend à être exclue des stades de football. Le taux d'inactifs se rendant au stade tend à se réduire drastiquement sur les dernières années ; on observe au niveau national une baisse de six points de pourcentage du nombre d'inactifs se rendant au stade, passant de 19 à 13 %.

Le cas strasbourgeois est particulièrement intéressant à analyser d'un point de vue économique. Les graphiques ci-après nous donnent des indicateurs afin d'analyser le profil des supporters.



Le revenu mensuel net moyen du foyer d'un spectateur est de 3 122 €, ce qui est en nette baisse par rapport à la précédente étude (datant de 2019), où le revenu moyen était lui de 3 477 €/mois. Cette baisse du revenu moyen s'explique essentiellement par le rajeunissement du public strasbourgeois. En effet, en quatre ans, la moyenne d'âge est passée de 43 ans à 36 ans en 2023. Malgré la baisse du revenu moyen, celui-ci demeure bien supérieur à la moyenne française qui est de 2 600 €, ce qui va à contre-courant de l'image très populaire généralement associée au football. Cette tendance est confirmée par les données concernant l'ensemble des clubs de ligue 1 où le revenu moyen est lui de 3 314 €. Il est particulièrement intéressant

de croiser ces données avec la part des inactifs⁶ se rendant au **stade de la Meinau** dans le graphique ci-contre. Si les critères d'appartenance aux CSP+ et CSP- ne sont pas explicités au sein de l'étude et ne se révèlent ainsi pas d'une grande utilité, la part des inactifs demeure très pertinente, car en net recul par rapport à la même étude menée en 2019. En effet, la part des inactifs se rendant au stade baisse de dix points de pourcentage, passant de 16 % à 6 % en quatre ans. Cette tendance se confirme à l'échelle nationale, où sur la même période la part d'inactifs est passée de 19 % à 13 %. Ce constat est sûrement à corrélérer avec le contexte économique global en France, mais cette évolution demeure frappante.



Assisterions-nous à une gentrification du football ? Il serait sans doute prématuré de le dire, mais cela vient encore une fois rompre avec l'image très populaire associée au football.

La dernière limite identifiée dans cette fonction inclusive des clubs est le **faible renouvellement des usagers se rendant au stade**. Toujours en s'appuyant sur les données transmises par le Racing Club Strasbourg Alsace, nous pouvons constater qu'un abonné du RCSA se rend en moyenne à 16,3 matchs par saison. Lorsque l'on sait qu'une saison de ligue 1 compte de 17 matchs à domicile, nous pouvons dire que les abonnés se rendent presque à l'intégralité des matchs du RCSA. Ce constat n'est pas partagé au sujet des non-abonnés, qui se rendent généralement à 5,9 matchs par saison. Cela en fait un public plus occasionnel, même s'ils se rendent à plus d'un tiers des matchs du RCSA. Afin d'analyser efficacement ces chiffres, il convient de préciser la part que représentent les abonnés dans la capacité totale du stade. Ainsi, lors de l'année écoulée et sur une capacité totale avoisinant les 26 000 spectateurs, 19 000 étaient abonnés au RCSA ce qui laisse environ 7 000 places lors de chaque match pour les spectateurs occasionnels. Cela illustre un renouvellement plutôt faible à chaque match des usagers du **stade de la Meinau**. Ainsi, cet équipement métropolitain est utilisé à 73 % par les usagers récurrents que sont les abonnés, laissant ainsi 27 % de places disponibles pour les autres habitants du territoire.

6. Parmi les actifs au sens INSEE, il y a les femmes au foyer. C'est peut-être un lien à vérifier avec la faible part des femmes spectatrices.

PARTIE 3 : UNE INTÉGRATION POLYMORPHE DANS LA VILLE

Les entretiens avec les acteurs locaux ont permis de comprendre les territoires, de visiter des stades aux caractéristiques bien distinctes et d'appréhender la ferveur du club dans chaque ville. Cette partie du rapport donne une première identification des facteurs qui permettent l'intégration d'un stade au sein de son territoire. Nous nous intéresserons aux questions d'accessibilité des stades, au positionnement de ceux-ci au sein de leur aire urbaine et aux aménagements autour des stades participant à leur insertion urbaine.

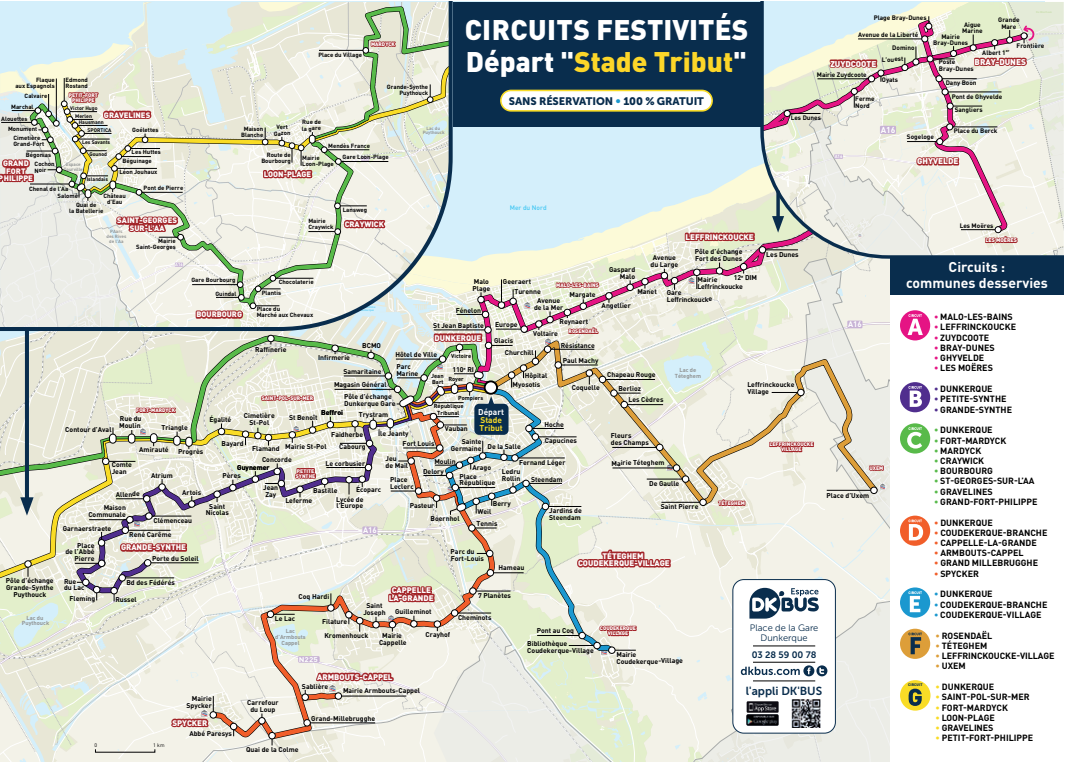
1. DES ALTERNATIVES AU TOUT VOITURE

Un volet essentiel de l'insertion d'un stade dans la ville concerne son accessibilité tous modes. Divers éléments permettent de mesurer cette accessibilité, telle qu'une bonne desserte par le réseau de transport en commun, la mise en place de parkings relais, la facilité d'accès et de stationnement pour les mobilités décarbonées.

Le **stade Marcel Tribut** de Dunkerque semble remplir beaucoup de ces critères. Tout d'abord, bien que les abords du stade ne soient pas dotés de beaucoup de places de stationnement dédiées aux activités du stade et compte tenu de la faible capacité de Marcel Tribut (4 933 places), l'offre de stationnement est liée au stationnement à deux ou trois rues autour du stade et à la présence du P+R Tribut de 250 places à proximité.

De plus, la communauté urbaine de Dunkerque dispose d'un réseau de transport en commun gratuit pour tous qui dessert très efficacement le stade.

CIRCUITS FESTIVITÉS DK'BUS Source : dkbus.com



Situé à cinq minutes en bus du centre-ville et notamment de la gare, qui est le cœur du réseau de bus dunkerquois, le stade est inséré dans le réseau. Ainsi, lors d'un jour de match, le réseau de bus est totalement capable d'absorber les flux de supporters se rendant au stade. DK'Bus, le transporteur de l'agglomération dunkerquoise, dispose également d'un réseau de transport en commun « événement spécial » prévu lors des manifestations réunissant plus de 2 000 personnes. Ce second réseau est constitué d'un point de départ, à savoir le lieu de la manifestation, et de lignes de bus allant de A à G permettant de desservir l'ensemble de la communauté urbaine de Dunkerque. Ces mesures ont un pouvoir incitatif très fort afin de se rendre au stade en transport en commun mais ne sont pas suivies de mesures qui contraignent l'usage de la voiture. Enfin, l'autoroute A16/E40 accessible en cinq minutes de voiture (3 km) lui confère un rayonnement sur tout le littoral du Nord Pas de Calais. Enfin, le stade est aisément accessible à vélo via le réseau de pistes et bandes cyclables du dunkerquois et notamment par la Vélomaritime qui emprunte la berge du canal exutoire.

Le **stade de la Meinau** à Strasbourg dispose également d'un fort réseau de transport en commun. Situé à un emplacement assez stratégique, car à proximité immédiate de l'avenue de Colmar reliant Strasbourg à Illkirch-Graffenstaden, le stade est desservi par les lignes A, C et E. La station Krimmeri des lignes de tramway A et E est située à 550 m des portiques d'entrée. L'accès au stade peut aussi s'effectuer par la ligne C à l'arrêt Gravière – Stade de la Meinau situé à 700 m du côté Est.

De plus, lors des jours de match, la ligne B du réseau de tramway reliant Hœnheim et Lingolsheim est modifiée afin que son terminus ne se situe plus à Lingolsheim mais à l'arrêt « Gravière – Stade de la Meinau ».

Concrètement, ce sont les villes de Hœnheim, Illkirch-Graffenstaden, Schiltigheim et les quartiers de HautePierre, Cronenbourg, Neuhof, Esplanade, Robertsau et de la gare qui sont desservis par le tramway tous les jours de match, les déplacements étant en grande partie supportés par le fonctionnement quotidien. Les travaux d'aménagement autour du stade prévoient également le stockage de rame de tramway à proximité immédiate du stade et de l'avenue de Colmar, afin de favoriser le retour des supporters à la fin des matchs.



ACCESSIBILITÉ TRAMWAY DU STADE DE LA MEINAU

Source : rcstrasbourgalisace.fr

MODES DE DÉPLACEMENT DES SUPPORTEURS - Source : Etude Spectateurs & Captifs Key facts – cabinet Nielsen

Avec votre voiture personnelle ou celle d'une personne avec qui vous allez voir le match	68 %
En transport en commun	23 %
En voiture jusqu'à un parc relais puis en navette jusqu'au stade	19 %
En covoiturage avec une tierce personne	16 %
À pied	8 %
En vélo	7 %
Avec votre deux-roues motorisé (moto, scooter...)	1 %

Ces dispositifs apparaissent efficaces. En effet, 23 % des usagers indiquent se rendre au stade en transports en commun. En prenant en compte l'aire d'attraction du stade, nous pouvons conclure que ces chiffres sont plutôt bons, notamment en les comparant à la part d'usagers provenant de l'Eurométropole de Strasbourg, qui est de 29 %. Nous pouvons ainsi spéculer qu'au sein de ces 29 % d'usagers provenant de l'Eurométropole, la plupart se rendent au stade en transport en commun.

Provenance des abonnés	Abonnés 23/24	Non-abonnés	Total
Strasbourg	10,80 %	15,70 %	12,12 %
Eurométropole (hors Strasbourg)	17,70 %	14,10 %	16,73 %
Bas-Rhin (hors Eurométropole et Strasbourg)	59,00 %	29,60 %	51,08 %
Haut-Rhin	7,20 %	14,70 %	9,22 %
Autre (France)	4,10 %	20,80 %	8,60 %
Autre (étranger dont principalement Allemagne)	1,20 %	5,10 %	2,25 %

Source : Etude Spectateurs & Captifs Key facts – cabinet Nielsen

Un autre point majeur à évoquer est la présence de la gare « Krimmeri – Stade de la Meinau » située à 500 m de l’entrée du stade. Des tentatives de billets groupés train/match ont été effectuées l’année dernière, sans grand succès. Ce dispositif est toutefois voué à se renforcer dans les années à venir afin d’offrir un accès direct au stade depuis Mulhouse ainsi que du Nord de l’Alsace.

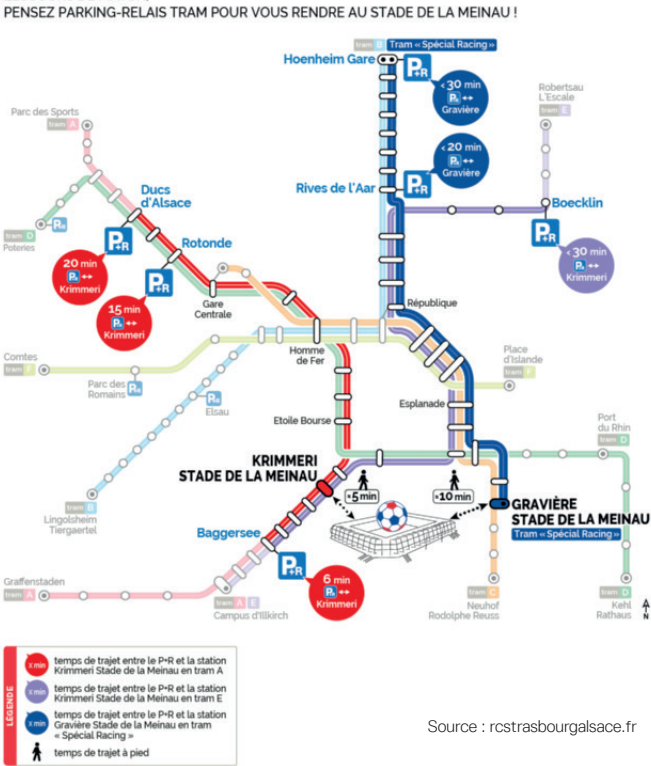
Le **stade de la Meinau** est également accessible via six parkings relais disséminés le long des lignes de tramway se rendant au stade en jour de match. Ceux-ci sont plutôt efficaces avec presque un usager sur cinq qui dit se servir de ces parkings relais pour se rendre au stade.

L’accessibilité du stade à vélo est performante, avec sa connexion immédiate à la Vélostras, qui en fait un lieu facile d’accès pour les cyclistes. Tous les accès au stade sont dotés de pistes cyclables. L’avenue de Colmar va être l’objet de travaux afin de lui conférer une piste cyclable à double sens renforçant davantage l’accessibilité à vélo du stade. Aujourd’hui, il est cependant complexe de trouver des arceaux pour vélo à proximité immédiate du stade. Cette situation évoluera bientôt avec les travaux de rénovation qui permettront l’ajout de 3 000 emplacements vélo supplémentaires.

Enfin, il reste encore à trouver une solution au stationnement sauvage dans les quartiers de le Meinau et du Sud du Neudorf en jour de match. Les travaux d’aménagement ne prévoient pas d’ajout de places de stationnement supplémentaires à proximité du stade. Il sera ainsi intéressant de constater si les incitations à venir à vélo, en transport en commun et en train auront un impact sur ce stationnement sauvage dans les années à venir.

La conjonction de ces atouts permet de développer une accessibilité plus vertueuse au stade de la Meinau, en privilégiant les modes de déplacements actifs, et de limiter la place de la voiture à ses abords.

Le **stade Francis le Blé** à Brest dispose également d’une bonne insertion au sein du réseau de transport en commun. Il est en effet accessible en tramway via l’arrêt Place de Strasbourg situé à 500 m du stade, mais également via l’arrêt de bus situé à 100 m du stade desservi par trois lignes. Il existe également un système de navettes gratuites se rendant au stade depuis l’Ouest et le Sud de Brest.



Cependant, malgré ces dispositifs, les abords du stade sont en proie à énormément de stationnement sauvage lors de matchs du Stade Brestois 29. Il ne devrait pas avoir d'évolutions de la desserte du stade dans les prochaines années, le Stade Brestois 29 ayant prévu de déménager au sein du futur Arkéa Park en 2028.

Le **stade du Moustoir** à Lorient est desservi par l'arrêt de bus « Sécurité sociale » situé à 500 m. Il n'existe pas de parking relais afin de se rendre au stade lors d'un match. Les travaux de rénovation prévoient l'ajout de 145 emplacements vélo. La particularité de Lorient est de pouvoir aussi se rendre au stade en bateau bus pour les supporters habitant rive gauche/outré rade. En effet, il existe à Lorient des lignes de bateau incluses dans le réseau de transports en commun de l'agglomération. Il suffit de traverser la rade de Lorient afin d'arriver en centre-ville à 1,4km du stade du Moustoir.

MODES DE DÉPLACEMENT DES SUPPORTEURS - Source : Etude Spectateurs & Captifs Key facts – cabinet Nielsen

Avec votre voiture personnelle ou celle d'une personne avec qui vous allez voir le match	80 %
À pied	16 %
En transport en commun	8 %
En covoiturage avec une tierce personne	8 %
En vélo	3 %
En voiture jusqu'à un parc relais puis en navette jusqu'au stade	1 %
Avec votre deux-roues motorisé (moto, scooter...)	1 %

L'utilisation des transports en commun est toutefois très limitée avec seulement 8 % des supporters se rendant au stade en bus ou en bateau. Une partie peut s'expliquer par la taille relativement réduite de Lorient, ce qui incite d'ailleurs 16 % des individus à favoriser la marche à pied pour se rendre au stade.

Le tableau ci-dessous nous montre que ce n'est pas la seule raison. En effet, 72 % des abonnés du FC Lorient proviennent de l'agglomération lorientaise. Cette faible part des supporters qui se rendent au stade en transport en commun s'explique peut-être par la faible efficacité du réseau de transport en bus et le peu de contrainte sur l'usage de la voiture en ville. En effet, les premiers parkings extérieurs payants viennent tout juste de faire leur apparition et l'ensemble des acteurs interrogé à Lorient est formel : les lorientais sont attachés à l'usage de leur voiture, y compris en ville. Les abords du stade sont toutefois en proie à énormément de stationnement sauvage lors des matchs.

Provenance des abonnés	Abonnés 23/24
Lorient	21,22 %
Lorient Agglomération	71,96 %
Morbihan	84,17 %
Finistère	13,55 %
Autre (France)	2,14 %
Autre (étranger dont principalement Allemagne)	1,20 %

Une mesure incitative pourrait être de renommer l'arrêt de bus « Sécurité sociale » en y ajoutant **stade du Moustoir** comme cela a été fait à Strasbourg. Lorient pourrait aussi trouver des solutions dans le modèle dunkerquois. En effet, les deux villes disposent d'un certain nombre de similarités. Ce sont toutes les deux des villes « moyennes », Lorient comptant 58 000 habitants contre 86 000 habitants à Dunkerque. Les deux villes disposent d'un stade en centre-ville mais la communauté urbaine de Dunkerque se démarque dans la mise en place, il y a maintenant six ans, de la gratuité de ses transports en commun, ce qui en a fait doubler la fréquentation depuis. Le réseau bis mis en place à Dunkerque semble également transposable à l'agglomération lorientaise. Sans contraindre brutalement l'usage de la voiture, le réseau de transport dunkerquois semble être une piste de réflexion pertinente afin d'inciter les lorientais à utiliser davantage les transports en commun. Cela pourrait permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre des voitures, mais également de résoudre la saturation du centre-ville par les voitures lors des jours de match.



ACCESSIBILITÉ TRAMWAY DU STADE DE LA MEINAU - Source : rcstrasbourgalsace.fr

Le **stade Bollaert-Delelis** est situé à 300 m de divers arrêts de bus, avec six lignes de bus qui passent à proximité du stade. Il existe également un système de navettes les jours de match, partant de l'Arène de Liévin, à l'Est, et de l'aéroport de Lens-Bénifontaine, au Nord. En moyenne, ce sont 1 100 supporters qui sont transportés via ce dispositif à chaque match. Beaucoup de Lensois se rendent également au stade à pied grâce à sa proximité du centre-ville. Le RC Lens est un club d'une rare popularité qui rayonne sur l'intégralité du bassin minier et plus encore. Ainsi, l'afflux de voitures est massif lors de chaque match. Le stationnement sauvage est omniprésent dans une grande partie de la ville mais cela semble être accepté par les habitants. La vie lensoise est rythmée par les matchs au stade Bollaert depuis des décennies.

Les cas de la **Decathlon Arena - Stade Pierre Mauroy** de la MEL situé à Villeneuve d'Ascq et le futur **Arkéa Park** situé à Guipavas semblent être relativement similaires à des échelles différentes. Tous deux sont situés près d'une ligne de transports en commun, la ligne de métro pour **Pierre Mauroy** et le tramway pour l'**Arkéa Park**. Ils disposent également d'un certain nombre de places de parkings sur site : 4 000 pour **Pierre Mauroy** et 1 300 pour l'**Arkéa Park**, et d'autres encore liés à la présence d'une zone commerciale adjacente. Enfin, ils sont situés à proximité de voies rapides. Pour l'**Arkéa Park**, les RN12 et 165 relient Brest à Morlaix et Quimper, tandis que la **Decathlon Arena - Stade Pierre Mauroy** est adjacente à l'autoroute E17 reliée au réseau autoroutier de tout le Nord de la France. Ces équipements sont ainsi moins ouverts sur le réseau de transports en commun de leur agglomération que les autres exemples cités précédemment, mais sont plus accessibles pour un public provenant d'au-delà de la métropole lilloise ou brestoise. À noter, malgré cela, la présence de 1 000 emplacements vélos au **stade Pierre Mauroy**. Toutefois, nous ne connaissons pas le taux d'utilisation de ceux-ci.

La **Decathlon Arena - Stade Pierre Mauroy** peut également être desservie par la ligne 2 du métro depuis la station « Les Près », pourvue d'un parking relais, grâce à des navettes et bus gratuits qui sont en activité uniquement en cas d'événement au stade. Deux lignes régulières de bus desservent également le stade.

Il est à noter que l'accès à certaines rues et parkings de quelques quartiers de Villeneuve d'Ascq et de Lezennes est filtré les soirs d'événements au stade par un système de badge ou de macaron « Résident » afin de privilégier l'accès au domicile et le stationnement des riverains. Le dispositif est mis en place deux heures (trois heures pour certaines manifestations) avant l'événement et se termine peu après le début de celui-ci.

2. L'OUVERTURE SUR LA VILLE ET L'OFFRE DE SERVICES

Les aménagements aux abords du stade participent grandement à son insertion au sein de la ville. Un stade hermétique à son environnement proche ne sera pas intégré dans celui-ci, a contrario d'un stade ouvert sur son quartier et appropriable par ses habitants. Les **stades de la Meinau** à Strasbourg et **du Moustoir** à Lorient sont grandement similaires. Les travaux de rénovation entrepris se rejoignent sur un but : ouvrir l'équipement sur le quartier. Tous deux seront dotés d'un parc adjacent au stade et des services seront proposés aux habitants en dehors des jours de match. À Lorient, le parc sera doté d'un parcours de glisse pour répondre aux besoins exprimés des associations de skateurs d'avoir un lieu dédié à leurs activités en centre-ville. Le stade sera également doté d'une salle de sport et d'une salle polyvalente afin de répondre aux besoins d'équipements abrités en centre-ville.

FUTURS ABORDS DU STADE DU MOUSTOIR ET STADE ACTUEL - Sources : Vize et A+R Paysages et Nicolas Créach



À Strasbourg, la « fanzone » constitue un aménagement majeur. Cet espace pourra accueillir 5 000 personnes lors d'une dizaine de manifestations par an (cinq pour les activités du RCSA, cinq pour les collectivités qui financent le projet). Cette « fanzone » sera composée de buvettes, d'espaces de restauration, d'un musée et des services de billetterie. Elle ouvrira ses portes dès l'après-midi des soirs de matchs. Hors temps de match, l'espace sera ouvert sur le quartier et les publics pourront y circuler librement. De plus, la nouvelle tribune Sud verra un restaurant s'implanter en son sein.

Le **stade Bollaert-Delelis** est un cas atypique car bien qu'implanté dans une ville de 30 000 habitants, le stade dispose d'un rayonnement national. Mais en 2012, un autre équipement à la portée nationale est venu s'implanter à 350 m du stade : le Louvre-Lens. Dès les années 2005-2010, une grande réflexion a été entreprise sur l'aménagement des espaces publics autour du Louvre-Lens englobant les abords du stade ainsi que la transformation urbaine en connexion avec les centres-villes de Lens et de Liévin, et le quartier de la gare de Lens, dans un vaste projet urbain permettant la création de 40 000 à 50 000 m² de surfaces de plancher - SDP (ZAC centralité) à horizon 2028.

Ainsi, l'enjeu pour la ville de Lens a été de capitaliser sur ces équipements afin de les intégrer pleinement au tissu urbain. Dans le cadre de la ZAC Centralité, divers aménagements ont été effectués en ce sens comme la restructuration du parc Chochoy, créant un îlot de fraîcheur entre le centre-ville et le **stade Bollaert-Delelis** et facilitant les déambulations à pied depuis le centre-ville et la gare de Lens. Le parc remplit alors la fonction de passerelle entre les deux pôles lensois-liévinois. Le récent centre nautique Aqualens doté d'une piscine olympique a ouvert ses portes en 2023, et un cinéma d'art et d'essai sera également construit à proximité du stade et de la piscine. Cette logique d'implantation d'équipements sportifs et culturels répond également à la volonté d'embellir le quartier sans y ajouter de commerces pouvant concurrencer le centre-ville lensois. Les cheminements piétons ont également été travaillés aux abords du stade. L'allée Marc-Vivien Foé longe la tribune Nord du stade Bollaert et mène au Louvre-Lens et à l'îlot Parmentier, une cité minière en cours de réhabilitation. Ainsi, le quartier Bollaert est en pleine restructuration autour de ces deux équipements ; il dispose désormais de cheminements piétons très verts offrant un maillage cohérent entre les principaux équipements structurants de la ville de Lens et au cœur de l'agglomération.



PARC CHOCHOY À LENS - Source : Florian Brassart

Le **stade Pierre Mauroy** apparaît de prime abord plutôt fermé sur son environnement. Hormis la boutique du LOSC implantée au rez-de-chaussée du stade, il n'existe pas de lien entre le stade et ses abords. Implanté sur une dalle de béton, il apparaît être au cœur d'un nœud routier. Son interface à la ville se fait par son parvis et par sa façade principale, une façade multimédia qui notamment lors d'événements se transforme en écran géant. Il est pourtant en plein centre-ville et offre dans ses abords immédiats deux hôtels, une résidence-services, un centre sport et santé, des commerces de loisirs et de nombreux restaurants. La **Decathlon Arena - stade Pierre-Mauroy** se situe à Villeneuve d'Ascq dans le quartier « Hôtel de ville » qui doit son nom à l'hôtel de ville de Villeneuve-d'Ascq qui s'y trouve. Avec 63 000 habitants sur 2 750 hectares, Villeneuve d'Ascq a une morphologie urbaine particulière. Issue de la fusion en 1970 de trois communes : Flers-lez-Lille, Annappes et Ascq, elle a fait partie des neuf villes nouvelles décidées par le gouvernement en France (de 1970 à 1983 où, le travail étant achevé, elle perd son statut de ville nouvelle). Le quartier « Hôtel de ville », qui est le centre-ville, est paradoxalement situé au Sud-Ouest de Villeneuve d'Ascq. C'est un quartier habité et très fréquenté, notamment en raison de la présence des centres commerciaux V2 et Heron Parc, mais également du théâtre « La rose des vents », du « Forum départemental des sciences », d'un complexe de cinémas, d'autres équipements socio-culturels ainsi que de la proximité des sites universitaires. Le stade est d'ailleurs connecté au campus « Cité scientifique » de l'Université de Lille grâce à une passerelle piétonne qui surplombe le boulevard du Breucq. De nombreux projets urbains vont encore se développer aux abords du stade, incluant commerces, services, activités tertiaires, logements et hébergement hôtelier.

Le **stade Francis le Blé** à Brest est, lui aussi, assez fermé. Le stade ne dispose d'aucune ouverture sur l'extérieur. La forte densité du bâti contraint grandement le stade qui est encerclé par un lycée, une copropriété et deux rues. Symbole de cette contrainte foncière, les services « d'hospitalité », de séminaires que propose l'intégralité des clubs de ligue 1 ne sont pas à l'intérieur du stade, mais à 100 m à l'Ouest, le long de la rue de Quimper. Le stade est même obligé de déborder sur le lycée et la copropriété en jour de match afin d'accueillir en leurs seins les installations dédiées à la presse, le centre de premier secours ainsi que les bus des supporters visiteurs. Le stade ne disposant pas du foncier nécessaire pour remplir les fonctions dédiées au football professionnel, il est alors difficile de bénéficier d'aménagements lui permettant de s'ouvrir sur le quartier. Le stade sera bientôt détruit une fois l'**Arkéa Park** achevé et, pour l'heure, le scénario le plus probable est que des logements et d'autres usages viennent s'implanter sur le site une fois la démolition du stade achevée.

Contrairement à son prédécesseur, l'**Arkéa Park** devrait être ouvert sur son environnement proche. Le site prévoit l'accueil d'autres activités telles que des « escape games », des jeux de tyroliennes ainsi qu'une boutique du club. L'emprise au sol du stade est plutôt réduite par rapport à l'ensemble du site de l'ordre de 20 %. Le site est également censé accueillir une forêt. Le stade sera au sein d'un complexe plus large qu'est la zone d'activité du Frouvren qui comporte de grandes enseignes telles qu'Arkéa ou Leroy Merlin, avec de larges emplacements de stationnement. Nous pouvons imaginer que si le site conserve cette dimension verte et aérée telle que proposée dans le projet actuel, l'**Arkéa Park** pourrait jouer un rôle de poumon vert au sein d'une zone très minérale. Cette hypothèse est néanmoins souhaitable, voire requise, étant donné les protestations fortes que peut susciter l'artificialisation de ce terrain de 18 hectares.

Enfin, le **stade Marcel Tribut** est implanté au sein d'un site à vocation sportive. Le **stade Marcel Tribut** est adjacent au Stade de Flandres, antre du Dunkerque Handball Grand Littoral, club de première division de handball français. Il accueille également le BCM Gravelines-Dunkerque, club de première division de basket français, depuis l'incendie ayant détruit leur salle située à Gravelines le 25 décembre 2023. En plus d'accueillir deux clubs de première division française, le stade de Flandres accueille de nombreuses activités sportives à destination des dunkerquois de tous âges. Le site est également doté de courts de tennis, d'un terrain de football synthétique ainsi que de la direction des sports de la communauté urbaine de Dunkerque.

Ainsi, malgré l'absence de porosité entre le stade et l'extérieur, le stade joue un rôle unificateur dans le quartier, redonnant une cohérence à un ensemble d'architectures hétéroclites ; la vocation d'événements sportifs et culturels en fait un pôle d'attraction important pour les dunkerquois.

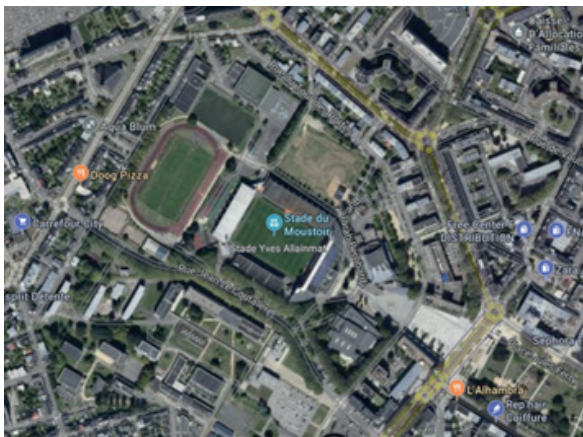


STADE MARCEL TRIBUT - Source : prepare.paris2024.org

3. LE POSITIONNEMENT DES STADES DANS LA VILLE

Le positionnement du stade au sein de son agglomération est un facteur d'insertion important. Une localisation en centre-ville sous-tend une meilleure cohésion du stade et de ses activités avec la ville.

Le **stade du Moustoir** à Lorient est le seul situé en cœur de ville dans le quartier éponyme, le Moustoir, ce qui le rend facilement accessible pour les résidents et les visiteurs. Le quartier du Moustoir est principalement résidentiel avec des immeubles de logements et des commerces de proximité. Les bâtiments sont souvent de taille moyenne, avec des façades plutôt banales en pierre ou en brique, typiques de l'architecture bretonne. Le paysage bâti et végétal n'est pas très homogène et peu d'ouvertures sont dirigées vers le stade. On retrouve à moins de 500 m au Sud-Est du stade, le parc Jules-Ferry qui offre des zones de pique-nique, des jeux pour enfants, et accueille divers événements comme la fête foraine et le Festival interceltique en complément du stade.



Source : Microsoft Bing

Le stade bénéficie de la présence de foncier disponible à proximité, même si celui-ci est localisé au centre. Cela permet à la ville de mettre en place plus facilement des travaux de rénovation du stade et d'aménagements extérieurs des abords. La proximité de trois autres équipements municipaux a permis de mutualiser la chaufferie afin de réduire de manière importante les coûts énergétiques. Le potentiel de son positionnement dans la ville pourrait être mieux valorisé avec un réseau de transport en commun plus performant.

Le **stade Marcel Tribut** de Dunkerque est situé dans le quartier de la Rosendaël à moins d'un kilomètre du centre et reste accessible à pied. Il est également situé à 1,5 km de la gare, cœur du réseau de transport en commun et desservi par un réseau dense de pistes et bandes cyclables, à proximité immédiate de la Vélomaritime.

La rénovation/extension récente du stade a introduit une enveloppe en bois, conférant à l'équipement un statut particulier dans la ville. Cette vêtue en bois massif permet au stade de s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain tout en marquant l'entrée de la ville. Les soirs de match, l'éclairage du stade anime les alentours, créant une ambiance vivante et accueillante. Un nouveau parvis a été créé en continuité avec l'accès au stade. Cet espace public ouvert est conçu pour accueillir les spectateurs et les habitants, offrant un lieu de rencontre et de convivialité.

Le **stade Marcel Tribut** est partie prenante d'un îlot de forme triangulaire entièrement dévolu aux infrastructures et superstructures sportives et événementielles (à l'exception d'un immeuble d'habitation). Situé sur la berge Est du canal exutoire (émissaire majeur de rejet des eaux à la mer) entre les ponts Emmery et de Rosendaël, il fait face au centre-ville de Dunkerque établi entre ce canal et le bassin du commerce (port historique). Le projet de restructuration/extension a permis d'engendrer une façade urbaine à la forte identité architecturale sur la pointe du triangle tournée vers le centre-ville (avenue du Stade, boulevard Sainte Barbe prolongé par l'avenue de Rosendaël). Une fresque en partie basse du bâti, rappelle l'histoire du club.



Source : Microsoft Bing

Le stade occupe une position centrale dans l'agglomération dunkerquoise, à l'articulation du centre-ville de Dunkerque, du quartier balnéaire de Malo-les-Bains et du quartier résidentiel de Rosendaël.

La plage de Malo-les-Bains se trouve à moins de 2 km, directement accessible à pied et à vélo depuis la berge du canal exutoire, en cours de réaménagement dans le cadre du projet d'écoquartier des Glacis.

Le **stade Francis le Blé** de Brest est situé dans le quartier de Saint-Marc, à l'Est du centre-ville de Brest, dans un environnement urbain dense et composite avec une variété de logements allant des maisons individuelles aux immeubles de logement social. Il bénéficie d'un emplacement plutôt stratégique, à 2 km du centre-ville, sans discontinuité avec le tissu urbain. Cependant, le stade est très à l'étroit dans son espace serti par des immeubles de logements. L'exiguïté du site est telle que le stade est replié dans son écrin et peut difficilement être ouvert sur le quartier.



ABORDS DU STADE FRANCIS LE BLÉ - Source : ostaticum.com

Les principaux parcs et espaces verts de proximité sont les jardins du Brajen et Yves Jaouen et on retrouve à environ un kilomètre du stade, l'espace naturel et sauvage du Vallon du Stang Alar et le jardin du conservatoire botanique national.

Bien qu'apprécié par les supporters pour sa situation en ville, le stade ne permet plus de répondre aux besoins de son club résident. L'enceinte est jugée vétuste voire dangereuse par la ligue de football professionnel qui accorde malgré tout une dérogation au « Stade Brestois 29 » afin qu'il puisse y jouer, mais ces dérogations sont accordées car le club s'est engagé à disposer d'un nouveau stade dans les années à venir. En effet, le **stade Francis le Blé** bénéficie d'un positionnement pertinent pour la pratique d'un football populaire, mais les exigences du football professionnel moderne l'ont rattrapé et auront finalement raison de lui avec l'avènement de l'**Arkéa Park**. Le fait que l'UEFA n'a pas permis que le club joue la ligue des champions 2024/2025 dans son stade est également une belle illustration de la problématique.

Le **stade Bollaert-Delelis** situé à 500 m du centre-ville et de la gare de Lens est aisément accessible à pied. Il jouit d'un emplacement tout à fait stratégique pour la ville de Lens et l'agglomération de Lens-Liévin, entre le cœur de ville et le Louvre Lens. Le stade est situé dans un environnement urbain dense et diversifié, reflétant l'histoire industrielle et la modernisation de Lens avec ce grand projet urbain aujourd'hui, Lens centralité.



Source : Microsoft Bing

LES GRANDS OBJECTIFS DE « LENS CENTRALITE » et LIENS « PARC CENTRALITE » / Chaîne des Parcs

**RENFORCER LES
FONCTIONS
MÉTROPOLITAINES –
LES ÉQUIPEMENTS
STRUCTURANTS**

**ÉTENDRE LE CENTRE-
VILLE ET SON
ANIMATION**

**CRÉER UNE POLARITÉ
TERTIAIRE SUR LE
QUARTIER DES GARES**

**DEVELOPPER
UNE OFFRE
RÉSIDENTIELLE
ATTRACTIVE**

**DEVELOPPER
LA NATURE EN V
ET LA BIODIVER
URBAINE**



Source : AULA

Ainsi, Lens a décroché en 2013 le Grand prix national des villes grâce à ce projet d'aménagement d'espaces publics ambitieux conçu par Michel Desvignes, paysagiste, et Christian de Portzamparc, architecte urbaniste.

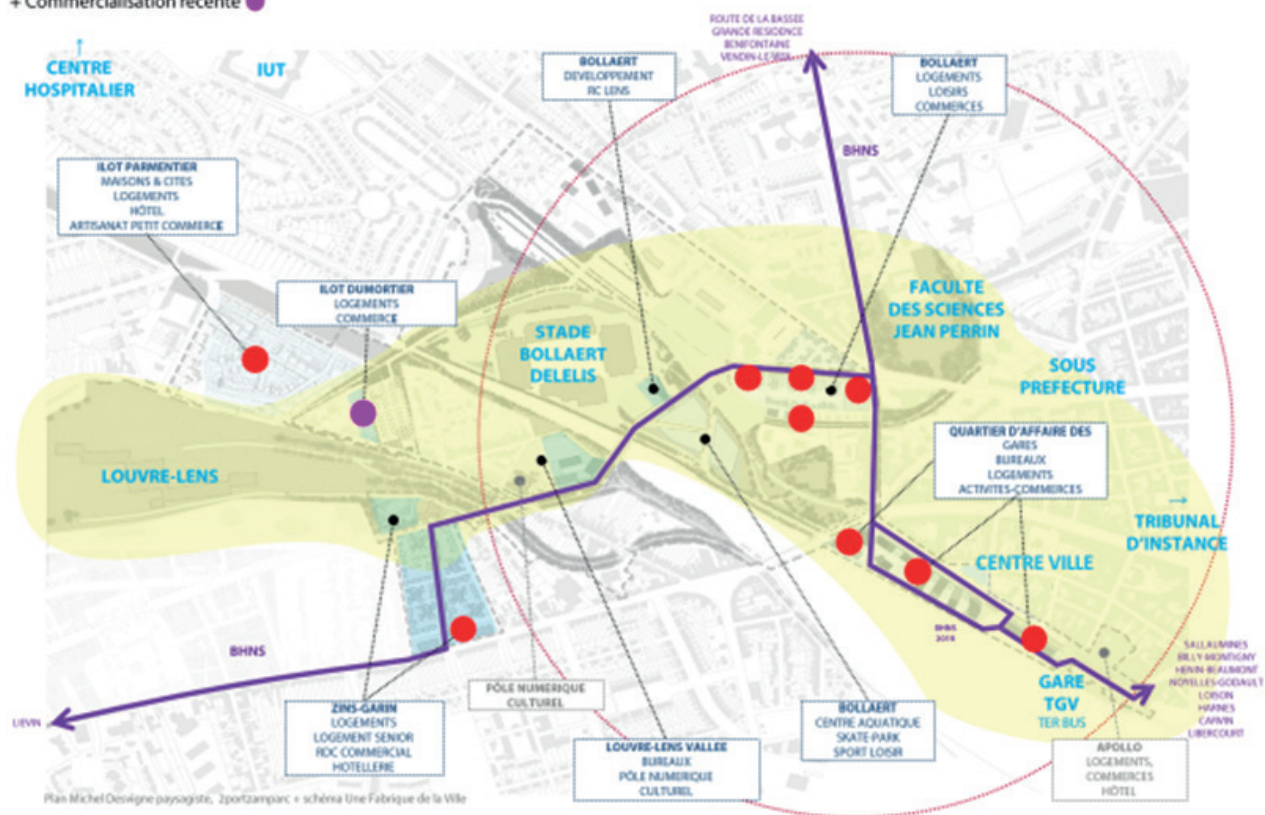
L'objectif du programme était d'assurer l'insertion urbaine du Louvre-Lens et de tirer profit de la dynamique engagée pour favoriser le réaménagement du centre-ville sur le parcours du musée à la gare TGV. Ainsi, le projet « Lens Centralité », opération d'aménagement et de développement urbain d'échelle d'agglomération, a été lancé sur une partie des parkings du stade Bollaert-Delelis en favorisant les déplacements en transports en commun (avec la mise en service du BHNS) et les modes doux, puis avec la création plus récemment de services et équipements majeurs dont le centre nautique Aqualens, un cinéma, des logements et activités tertiaires.

Par leur conception, ces vastes espaces plantés participent du projet paysager d'ensemble inscrit dans un projet plus vaste d'agglomération : « La Chaîne des parcs » (création et connexion de 11 parcs), avec 4 km de voies dédiées à la promenade offertes au public dans le Parc Centralité, intégrant le parc du Musée du Louvre-Lens, permettant l'accès au musée et au stade aujourd'hui, depuis Lens et depuis Liévin, par des modes de déplacement doux. Plus de 6 000 arbres ont été plantés le long des voies d'accès au musée et sur les parkings. Les « cavaliers », anciennes voies ferrées transportant le charbon extrait des fosses, ont été mis en valeur, et leur continuité rétablie par la création de deux passerelles contemporaines dessinées par Christian de Portzamparc. Les espaces publics réaménagés ont été enrichis par la création des « cordons boisés » conçus par Michel Desvignes. Ajoutés à la réalisation de « cordons boisés » et d'un mobilier urbain conçu pour le projet, tous ces éléments créent une trame urbaine et paysagère sobre et innovante en cœur d'agglomération et de ville.

ZAC CENTRALITÉ

Le programme général et ses vocations

- + Les chantiers en cours ou sur le point de démarrer ●
- + Commercialisation récente ●



LOUVRE-LENS - Source : lelouvre.fr

Ainsi, l'implantation du Louvre-Lens dans le secteur du stade donne de nouvelles opportunités d'évolution et permet avec le stade de compléter l'histoire de la ville en patrimoine immatériel. Inauguré en décembre 2012, le musée est un exemple remarquable de reconversion urbaine d'un ancien site minier et d'intégration dans le tissu urbain. Cette reconversion symbolise la transition de la région d'un passé industriel à un avenir culturel et touristique.

De fait, le quartier Bollaert est aujourd'hui en pleine restructuration comme pôle événementiel avec le stade en son cœur. Il est bordé par la voie ferrée au Sud, contrainte lors des travaux de rénovation du stade pour le Championnat d'Europe des Nations de 2016, mais sa proximité immédiate avec la voie ferrée lui confère une certaine aura comme entrée de ville lorsque l'on arrive par le train à Lens. La contrainte de l'emprise ferroviaire ouvre le champ visuel vers le stade et lui donne du recul. De plus, le site du stade n'est pas ceinturé de bâti, ce qui renforce l'aspect architectural et symbolique du stade déjà omniprésent dans le discours des lensois. L'allée Marc-Vivien Foé longeant le Nord du stade et le parc Chochoy à 400 m à l'Est de celui-ci offrent une nouvelle expérience d'espaces verts de qualité aux abords du stade, ce qui est un plus lorsque l'on voit la position centrale qu'occupe le stade dans la ville de Lens. L'environnement immédiat du stade est aussi en pleine mutation avec des projets d'aménagement incluant la création de nouveaux parkings et la plantation de nombreux arbres et arbustes pour améliorer la qualité des espaces publics. À proximité, d'autres espaces verts comme le Parc des Cytises ou le Parc des Glissoires offrent des zones de détente et de loisirs pour les résidents et les visiteurs. Ces espaces seront à l'avenir renforcés par la réalisation de la « Chaine des parcs » à l'échelle de l'agglomération : 11 parcs aménagés sur des anciennes emprises minières ou industrielles pour la plupart, avec pour objectif de connecter ses espaces entre eux.

Le **stade de la Meinau** est situé à 3 km au Sud du centre-ville strasbourgeois dans le quartier de la Meinau, au cœur de la ceinture verte de la ville. Bien qu'assez éloigné du cœur de ville, le stade bénéficie de son emplacement le long de l'avenue reliant Strasbourg à Illkirch-Graffenstaden, 3^e ville de l'Eurométropole de Strasbourg. Principalement résidentiel, on retrouve à moins d'un kilomètre du stade, la Bibliothèque éducation et enseignement de Strasbourg, l'usine Carambar & Co (Suchard), l'IES International School de Strasbourg, des plaines de jeux et de sports ainsi que la piscine couverte de la Kibitzenau.



Source : Microsoft Bing

Inscrit dans la trame verte et bleue, le site du **stade de la Meinau** est un lieu dédié à la promenade et aux loisirs, depuis plus d'un siècle. Le stade est implanté dans le corridor écologique du cours d'eau du Rhin Tortu avec les arbres qui le bordent et par les espaces verts adjacents, dont le Parc Schulmeister, créé en 1807, qui offre des zones de détente et de loisirs pour les résidents et les visiteurs.

On y retrouve :

- la présence de la nature : parc et espaces arborés, berges végétalisées du Rhin Tortu, jardins familiaux ;
- le parc public de l'Extenwoerth, qui propose des jeux, des promenades, un espace de détente et de loisirs ;
- des équipements qui affirment la vocation sportive et de loisirs du secteur, tels que : un city stade, des parcours sportifs, le centre de formation et d'entraînement du Racing Club, une salle sportive polyvalente, le nouveau Basket Center et la piscine de la Kibitzenau.

La localisation du **stade de la Meinau** lui permet de profiter d'une très bonne accessibilité tous modes, au sein d'un périmètre idéal pour la pratique du sport de haut niveau.

Les stades **Pierre Mauroy** et **Arkéa Park** disposent d'un positionnement plutôt similaire, chacun à leur échelle.

Le **stade Pierre Mauroy** est situé à Villeneuve-d'Ascq à 6 km du centre-ville et de la gare de Lille, à proximité immédiate de l'autoroute E17. Le stade est situé à proximité immédiate de la Cité scientifique de l'Université de Lille ainsi que des zones commerciales V2 et Héron Parc. Un vaste parvis facilite la circulation des piétons entre le stade et les différentes annexes (deux hôtels, une résidence-services, un centre sport et santé, des commerces de loisirs et de nombreux restaurants).

L'**Arkéa Park** est, lui, situé à Guipavas à côté du terminus Porte de Guipavas de la ligne A du tramway, à 5 km du centre-ville et de la gare de Brest. Le stade est implanté au carrefour de la RN12 (Morlaix) et RN 165 (Quimper) et sera situé à côté de terres agricoles et près de la vallée du Costour, l'un des poumons verts de la Métropole.

Le positionnement des deux stades en périphérie de la ville centre confère à chacun une bonne accessibilité pour leurs aires d'attraction respectives, les Hauts-de-France pour **Pierre Mauroy** et le Finistère pour l'**Arkéa Park**.

Les deux stades sont des objets autonomes et n'interagissent pas directement avec les activités et le tissu urbain constitué de leurs deux centres.



STADE PIERRE MAUROY - Source : Microsoft Bing et stade-pierre-mauroy.com



ARKÉA PARK - Source : Microsoft Bing et cabinet d'architecture François de la Serre

Les stades à l'heure du ZAN ou comment mutualiser les usages et les fonctions ?

Le multi-usage des stades se développe progressivement entre utilisation événementielle et partage de l'espace avec d'autres sports. Il n'en reste pas moins que le stade mobilise encore un **foncier peu utilisé à l'échelle d'une année**, que ce soit pour le terrain lui-même, les tribunes et surtout les grandes nappes de stationnement qui les entourent. Il s'agit encore d'un phénomène très ancré en France et qui prolonge un aménagement du territoire pensé sous l'angle de l'unicité de fonction (la ville en silo) et de la périphérisation pour motifs de praticité.

Des débuts de réflexions mutualisées existent. À Rennes, par exemple, avec l'utilisation du parking du centre commercial voisin du stade pour le stationnement. Mais à l'heure du ZAN, il s'agira d'aller encore plus loin, à l'image de l'exemple canadien ou à l'image de l'opération autour du mythique stade Marcel Saupin à Nantes, qui abrite l'équipe 2 du FC Nantes Atlantique. Une résidence hôtelière, une résidence étudiante et du logement sont venus s'intégrer le long du terrain. Une brasserie en pied de tribune donnant sur un espace public tourné vers l'Erdre vient compléter l'opération.



Source : Le Télégramme – Stade Marcel Saupin à Nantes et Arsenal FC – Emirates Stadium

En Angleterre ou en Espagne, les stades s'intègrent ainsi de plus en plus dans la ville

à la fois pour des raisons de limitations foncières (le modèle du Center First anglais – une sorte de ZAN amélioré) et des raisons d'équilibre financier d'opérations portées exclusivement par des opérateurs privés. Ainsi l'Emirates Stadium, antre du club d'Arsenal, constitue le cœur d'une opération urbaine avec du logement et des bureaux.

La recherche de la **verticalité** est ainsi présente. Et si, demain, nous imaginions des tribunes de stades coiffées de plots d'immeubles pour travailler une densification audacieuse ? Des stades dans la ville comme Chaban Delmas à Bordeaux, comme Mayol à Toulon pourraient se prêter à ce type d'expérimentation. Des expérimentations qui permettraient à l'heure du ZAN de penser **multifonctionnalité et réversibilité accrue**. Elles limiteraient également le **glissement périphérique des équipements** qui pèse sur les finances publiques au regard des besoins toujours croissants d'extension des lignes de transport en commun qu'il induit !

Contribution de David Lestoux, Consultant Lestoux et associés

CONCLUSION

Un équipement spécifique, un regard original sur des questions générales

Le football professionnel a souvent mauvaise presse. Il est largement critiqué pour ses excès financiers, les salaires des joueurs, l'ambiance dans les stades, les débordements des supporters... Et pourtant, le football reste de loin le sport le plus pratiqué en France ; les matchs constituent les plus fortes audiences télé et les stades n'ont jamais été aussi remplis depuis au moins 30 ans...

La popularité des clubs au sein de leur territoire en fait des acteurs sociaux à mobiliser. Les usages complémentaires associés au stade représentent un enjeu majeur pour faire vivre économiquement et socialement ces équipements hors de la tenue de matchs. Cette mixité fonctionnelle permet d'offrir des services à la population et participe à l'intégration urbaine des stades. La mixité d'usage dépend de nombreux facteurs tels que la gouvernance de celui-ci, la taille du bassin de population au sein duquel est implanté le stade mais également du choix des bénéficiaires de ces usages complémentaires.

Dans les études urbaines et territoriales, la question de la place et du rôle des stades de football est un angle mort. Nos six agences d'urbanisme ont souhaité aborder ce sujet car le stade est à nos yeux un équipement majeur marqueur du territoire et porteur d'appropriation collective et d'identité.

Le présent document ne constitue pas une analyse exhaustive des questionnements autour du stade dans la ville. Mais en portant un regard sur les stades dans six territoires, il permet de mettre en évidence une nouvelle vision de questions plus générales souvent abordées dans les réflexions urbaines et territoriales :

- ➔ La répartition entre public et privé dans la gestion des équipements.
- ➔ L'usage tout au long de l'année d'équipements spécifiques et les possibilités de mutualisation.
- ➔ Les possibilités de densification et de verticalisation des grandes emprises foncières.
- ➔ Les alternatives au « tout voiture ».
- ➔ La transition climatique.
- ➔ Les retombées économiques des événements.
- ➔ L'appropriation des espaces et équipements publics par la population.
- ➔ La mixité sociale et genrée des publics.
- ➔ Le développement de la participation du public dans la gestion des équipements.
- ➔ Le rôle des équipements structurants dans le renforcement des pôles de centralité.
- ➔ Les risques et avantages des glissements vers la périphérie des équipements.

Du Grand Est (Strasbourg) à la Bretagne (Brest et Lorient) en passant par les Hauts de France (Dunkerque, Lens et Lille), des analyses ont été effectuées et des témoignages recueillis auprès des agences, des collectivités locales, des clubs de football et des supporters. Ils illustrent la diversité des réponses apportées selon les territoires et mettent en évidence les innovations portées localement.

Cette dynamique enclenchée par nos agences ne demande qu'à se poursuivre en approfondissant les sujets traités, en élargissant les territoires couverts ou en abordant d'autres équipements majeurs.

On espère que cette 1^{re} mi-temps sera suivie d'une 2^e tout aussi enrichissante !

ANNEXES :

LA CARTE D'IDENTITÉ DES STADES

Annexes : la carte d'identité des stades

Stade Francis le Blé | Brest

CONTEXTE ET SITUATION DU STADE

Ville : **Brest et Brest Métropole**

Population : **140 000 et 210 000**

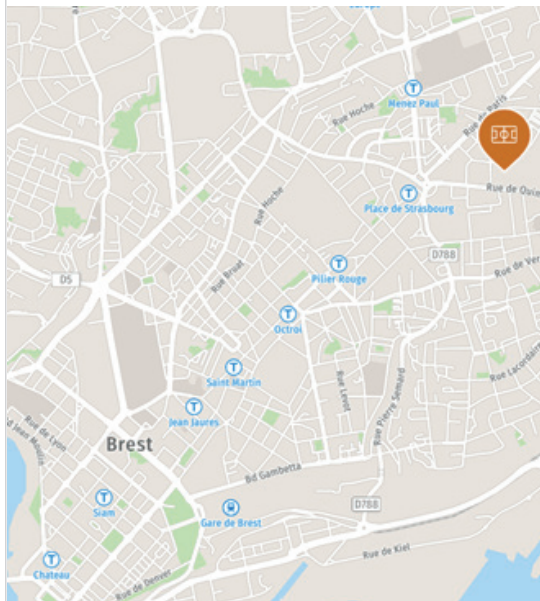
Accessibilité : **station de tramway - Place de Strasbourg à 500 m du stade**

Arrêt de bus : **ligne 17-19-39 à 100 m du stade**

Distance centre-ville : **2 km**

Distance gare : **2,5 km**

Stationnement voiture : **0 pour les supporters**



Source : fr.mappy.com



Source : stadiumdb.com

CARTE D'IDENTITÉ DU STADE

Club résident : **Stade Brestois 29**

Année de construction : **1922**

Capacité actuelle : **15 220**

Nombre de places pour 100 habitants : **10,9**

Taux de remplissage 2023-24 : **95,2**

Projet nouveau stade : **le stade sera remplacé par l'Arkéa Park (consulter fiche dédiée)**

Environnement : **rien à signaler. Le stade est vétuste, la prise en compte des enjeux environnementaux n'est donc pas intégrée.**

EXPLOITATION DU STADE

Exploitant : **Stade Brestois 29**

Propriétaire : **ville de Brest**

Bail : **CODP**

Loyer : **200 000 €/an**

INTÉGRATION DANS LE TISSU LOCAL

Nombre d'emplois : **2 900 employés en jour de match**

Actions d'utilités générales : **redistribution des denrées non-consommées en jour de match à la banque alimentaire, visites de joueurs auprès d'enfants hospitalisés, partenariat avec l'Établissement français du sang**

Actions environnementales : **déplacement du groupe professionnel en train ou en bus si les trajets sont de moins de cinq heures**

Annexes : la carte d'identité des stades

Arkéa Park | Guivapas

CONTEXTE ET SITUATION DU STADE

Ville : **Guivapas et Brest Métropole**

Population : **15 500 et 212 000**

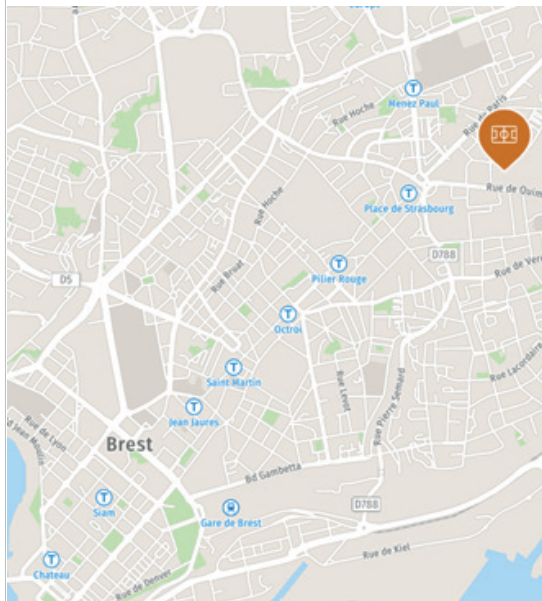
Accessibilité : **station de tramway : porte de Guivapas à 300 m du futur stade**

Distance centre-ville : **4,7 km**

Distance gare : **5 km**

Stationnement voiture : **1 300 sur le site du stade, la zone commerciale sur laquelle sera implanté le stade dispose également de centaines de places de stationnement**

Mode de déplacement : **estimation à 83 % d'usagers se rendant au stade en voiture**



Source : fr.mappy.com

CARTE D'IDENTITÉ DU STADE

Club résident : **Stade Brestois 29**

Année de construction : **2027**

Capacité théorique : **15 000**

Nombre de places pour 100 habitants : **10,9**

Environnement : **compensation financière légale, installation de panneaux solaires et ombrières, système de récupération d'eaux de pluie. Accords industriels possibles pour le rachat de l'électricité produite sur site**



Source : cabinet d'architecture François de la Serre

EXPLOITATION DU STADE

Exploitant : **Stade Brestois 29**

Propriétaire : **société de projet détenue à 70 % par les propriétaires du club, 20 % par trois SEM et 10 % par la Banque des territoires et la CCI**

Mixité d'usage : **boutique SB29, e-games & e-sports, visites guidées, escape game, activité accro-mâts avec tyrolienne, halle gourmande**

INTÉGRATION DANS LE TISSU LOCAL

Actions d'utilités générales : **redistribution des denrées non-consommées en jour de match à la banque alimentaire, visites de joueurs auprès d'enfants hospitalisés, partenariat avec l'Établissement français du sang**

Actions environnementales : **déplacement du groupe professionnel en train ou en bus si les trajets sont de moins de cinq heures**

Annexes : la carte d'identité des stades

Stade Marcel Tribut | Dunkerque

CONTEXTE ET SITUATION DU STADE

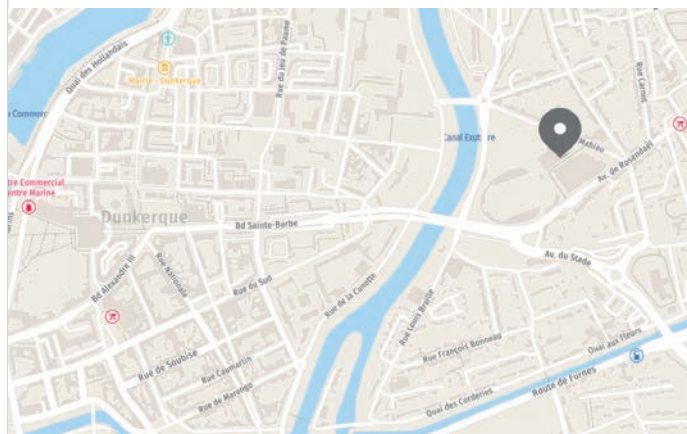
Ville : **Dunkerque et Communauté urbaine de Dunkerque**

Population : **86 788 et 192 554**

Accessibilité : **arrêt de bus « Stade Tribut » à 100 m**

Distance centre-ville : **850 m**

Distance gare : **1,5 km**



Source : fr.mappy.com



Source : communaute-urbaine-dunkerque.fr

EXPLOITATION DU STADE

Exploitant : **Union sportive du littoral de Dunkerque**

Propriétaire : **Communauté urbaine de Dunkerque**

Bail : **CODP**

Loyer : **250 000 €/an**

Mixité d'usage : **non**

CARTE D'IDENTITÉ DU STADE

Club résident : **Union sportive du littoral de Dunkerque**

Année de construction : **1933**

Capacité actuelle : **4 933**

Nombre de places pour 100 habitants : **5,7**

Taux de remplissage 2023-24 : **74,2 %**

Typologie du stade : **environnement - cuve pour récupérer au de drainage, panneaux photovoltaïques**

INTÉGRATION DANS LE TISSU LOCAL

Actions d'utilités générales : **le club va dans les écoles, propose des actions de sensibilisation à des causes nationales (lutte contre le cancer, don du sang, etc.)**

Stade Bollaert-Delelis | Lens

CONTEXTE ET SITUATION DU STADE

Ville : **Lens et Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin**

Population : **32 500 et 242 000**

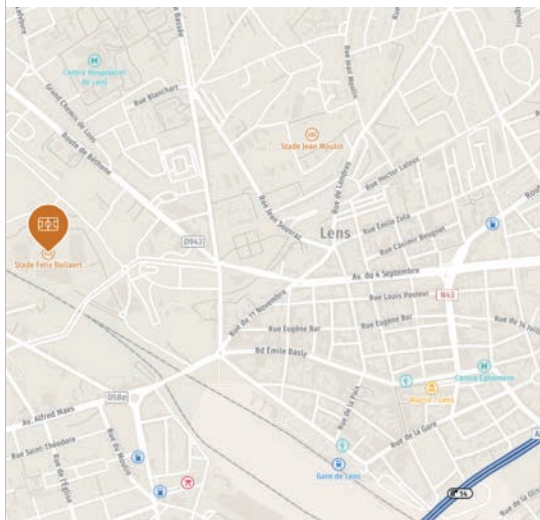
Accessibilité : **arrêts de bus B1-B3-L18-L18E-L19-L22 à 300 m du stade**

Distance centre-ville : **1,2 km**

Distance gare : **1 km**

Stationnement voiture : **1 000 places**

Mode de déplacement : **1 100 personnes utilisent le réseau de bus pour se rendre au stade à chaque match**



Source : fr.mappy.com

CARTE D'IDENTITÉ DU STADE

Club résident : **RC Lens**

Année de construction : **1933**

Capacité actuelle : **38 223**

Nombre de places pour 100 habitants : **118**

Taux de remplissage 2023-24 : **99,1**



Photo Bocquet

EXPLOITATION DU STADE

Exploitant : **RC Lens**

Propriétaire : **ville de Lens**

Bail : **bail emphytéotique administratif**

Loyer : **631 000 €/an**

Mixité d'usage : **non hormis de rares concerts de temps à autre**

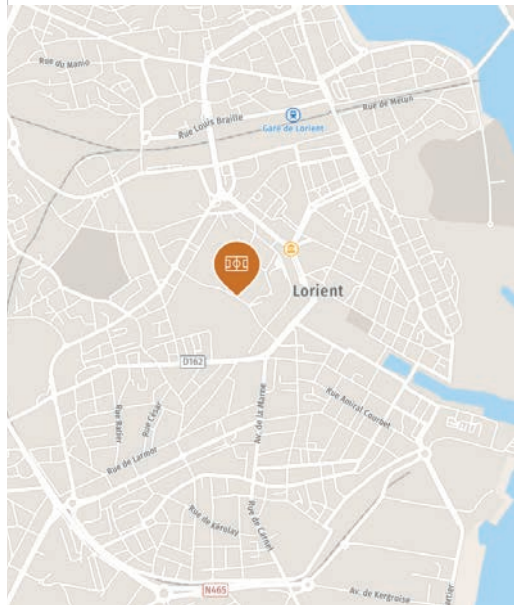
INTÉGRATION DANS LE TISSU LOCAL

Actions d'utilités générales : **don du sang au stade Bollaert (= "Notre sang est or") puis visite du stade, accompagnement des clubs amateurs, sensibilisation à la nutrition et l'hygiène**

Liens avec la ville : **intrication historique forte entre les services municipaux et le RC Lens, l'ancien maire Andrée Delelis établissait la composition d'équipe du RC Lens en conseil municipal**

Annexes : la carte d'identité des stades

Stade du Moustoir | Lorient



Source : fr.mappy.com



Photo Nicolas Créach

CONTEXTE ET SITUATION DU STADE

Ville : **Lorient et Communauté d'agglomération de Lorient**

Population : **58 000 et 206 000**

Accessibilité : **arrêt de bus « Sécurité sociale » à 500 m**

Distance centre-ville : **plein centre-ville**

Stationnement voiture : **aucun pour les supporters, 700 places VIP, presse et PMR**

Stationnement vélo : **145 emplacements vélos**

Mode de déplacement :

Avec votre voiture personnelle ou celle d'une personne avec qui vous allez voir le match	80 %
À pied	16 %
En transport en commun	8 %
En covoiturage avec une tierce personne	8 %
En vélo	3 %
En voiture jusqu'à un parc relais puis en navette jusqu'au stade	1 %
Avec votre deux-roues motorisé (moto, scooter...)	1 %

CARTE D'IDENTITÉ DU STADE

Club résident : : **FC Lorient (ligue 2)**

Année de construction : **1959**

Capacité actuelle : **16 787**

Nombre de places pour 100 habitants : **29**

Taux de remplissage 2023-24 : **92,8 %**

Projet d'extension : **reconstruction de la tribune Sud datant de 1959, création d'un gymnase et d'une salle polyvalente à l'intérieur, ouverture de l'angle Nord-Ouest du stade avec une buvettes et des sanitaires accessible hors-match, aménagement d'un parc à proximité avec parcours de glisse**

Environnement : **mutualisation du réseau de chaleur et d'électricité entre les quatre équipements municipaux sur site, récupération d'eau de pluie à hauteur de 100 000 litres d'eau actuellement puis 400 000 après rénovation, 640 m² de panneaux solaires actuellement puis 2 640 m² après rénovation, passage en éclairage LED après rénovation**

EXPLOITATION DU STADE

Exploitant : **FC Lorient, Festival Interceltique de Lorient (deux semaines en août)**

Propriétaire : **ville de Lorient**

Bail : **CODP**

Loyer : **entre 300 000 et 400 000 €/an, souhait de la ville de monter à 1,2 M€ grâce à la rénovation du stade**

Mixité d'usage : **accueil du Festival interceltique de Lorient durant deux semaines en août, siège d'associations, gymnase et salle polyvalente après rénovation**

Recettes autres activités : **12 M€/an générés pour les commerces locaux par le Festival interceltique de Lorient**

INTÉGRATION DANS LE TISSU LOCAL

Nombre d'emplois : **140 employés du club à l'année, 500 employés lors des jours de match**

Actions d'utilités générales : **actions auprès de l'hôpital de la région, forte promotion du football amateur via l'Armada du FCL qui a établi des partenariats avec 226 clubs amateurs du territoire lorientais**

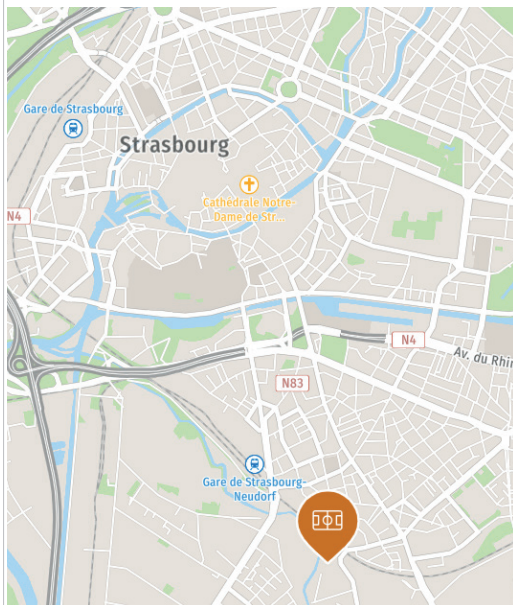
Genre des supporters : **20 % de femmes, 80 % d'hommes**

CSP des supporters : **CSP+ : 41 % ; CSP- : 42 % ; inactifs : 17 %**

Liens supporters : **réfèrent supporters au FC Lorient depuis 2016 qui a permis d'apaiser grandement les relations avec les ultras**

Annexes : la carte d'identité des stades

Stade de la Meinau | Strasbourg



Source : fr.mappy.com



Source : cabinet d'architectes POPULOUS.

CONTEXTE ET SITUATION DU STADE

Ville : **Strasbourg**

Population : **298 361**

Accessibilité :

- Arrêt « Gravière – Stade de la Meinau » à 700 m
- Arrêt « Krimmeri – Stade de la Meinau » à 550 m

Distance centre-ville : **2,7 km**

Positionnement : **périphérie**

Stationnement voiture : **1 000 places**

Stationnement vélo : **3 000 emplacements (après rénovation)**

Mode de déplacement :

Avec votre voiture personnelle ou celle d'une personne avec qui vous allez voir le match	68 %
En transport en commun	23 %
En voiture jusqu'à un parc relais puis en navette jusqu'au stade	19 %
En covoiturage avec une tierce personne	16 %
À pied	8 %
En vélo	7 %
Avec votre deux-roues motorisé (moto, scooter...)	1 %

CARTE D'IDENTITÉ DU STADE

Club résident : **Racing Club Strasbourg Alsace (ligue 1)**

Année de construction : **1906**

Capacité avant travaux d'agrandissement : **26 109**

Nombre de places pour 100 habitants : **8,75**

Taux de remplissage 2023-24 : **97,1 %**

Extension en cours : **+ 6 000 places, (capacité portée progressivement à 32 000 places - avril 2026), création d'une fan-zone de 5 000 places avec commerces et services ouverts hors match, extension du parc de l'Extenwoerthfeld, création d'un parvis ouvert sur la ville au niveau de la tribune Sud**

Environnement : **860 m² de panneaux photovoltaïques ; captage des eaux de pluie ; raccordement du site à un réseau de chaleur alimenté par des énergies renouvelables ; système d'éclairage LED**

EXPLOITATION DU STADE

Exploitant : **Racing Club Strasbourg Alsace**

Propriétaire : **Eurométropole de Strasbourg**

Bail : **CODP concernant le bol (stade + gradins) ; BEA pour pavillon de la fan-zone ainsi que le restaurant implanté en tribune sud**

Loyer : **400 000 € actuellement ; 3 à 4 M€ dans le nouveau stade**

Recette club : **25 M€/an avec le stade actuel ; 40 M€/an dans le futur stade**

Mixité d'usage : **non hormis match de l'équipe de France de football ou rugby de manière très occasionnel**

INTÉGRATION DANS LE TISSU LOCAL

Nombre d'emplois : **200 employés du club à l'année ; 700 en jours de match et 900 lorsque le prochain stade sera livré**

Actions d'utilités générales : **promotion sport amateur, football féminin, cécifoot ; actions menées en maison d'arrêt, maison d'adolescents**

Actions environnementales : **sensibilisation des spectateurs et des jeunes de l'académie, stationnements vélos en jours de match, expérimentation accès au stade en TER**

Genre des supporters : **26 % de femmes, 74 % d'hommes ; 1^{er} taux de féminisation parmi les clubs de ligue 1**

CSP des supporters : **CSP+ : 40 % ; CSP- : 54 % ; inactifs : 6 %**

Lien avec quartier : **organisation de réunions avec riverains de la Meinau lors de toute la phase de rénovation du stade**

Annexes : la carte d'identité des stades

Stade Décathlon Pierre Mauroy | Villeneuve d'Ascq

CONTEXTE ET SITUATION DU STADE

Ville : Villeneuve d'Ascq et Métropole européenne de Lille

Population : 62 000 et 1 188 000

Accessibilité :

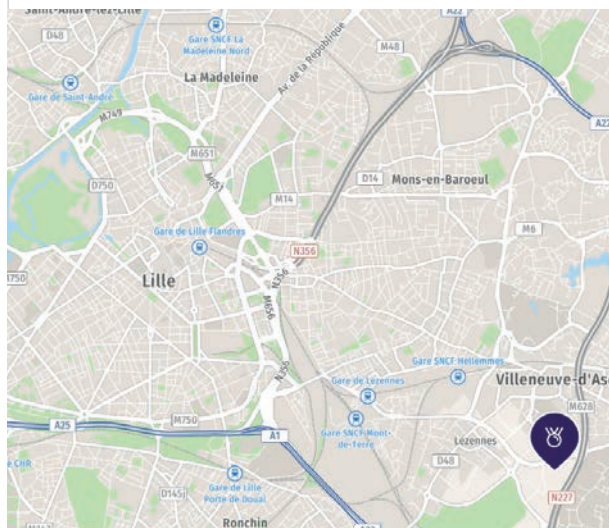
- Station de métro « 4 Cantons » à 900 m du stade
- Station de métro « Cité scientifique » à 1,1 km du stade

Distance centre-ville : 6 km

Distance gare : 5,7 km

Stationnement voiture : 4 000 places pour "public privilégié" + parkings gérés par la MEL

Stationnement vélo : 1 000 emplacements vélo



Source : fr.mappy.com



Source : DR

CARTE D'IDENTITÉ DU STADE

Club résident : Lille Olympique Sporting Club

Année de construction : 2012

Capacité actuelle : 50 186

Nombre de places pour 100 habitants : Lille : 21,2 ; Villeneuve d'Ascq : 80,6

Taux de remplissage 2023-24 : 76,8 %

Environnement : 100 % des sanitaires alimentés par les eaux de pluie, panneaux photovoltaïques, construction de locaux de tri avec table de tri et compacteur, 80 % des achats d'origine France

EXPLOITATION DU STADE

Exploitant : Elisa (filiale du groupe Eiffage)

Propriétaire : MEL

Bail : convention de mise à disposition

Loyer : autour de 6,5 M€/an

Mixité d'usage : mixité totale, le stade a été conçu afin d'accueillir des événements sportifs et culturels en tout genre faisant du stade la 2^e salle de spectacle de France en matière de capacité

INTÉGRATION DANS LE TISSU LOCAL

Nombre d'emplois : une centaine de personnes hors effectif professionnel, 1 500/2 000 en jour de match

Actions d'utilités générales : actions menées auprès de l'enfance avec le centre de lutte contre les cancers pédiatriques ainsi qu'auprès d'enfants en difficulté

Actions environnementales : réduire et compenser les consommations d'énergie, recycler, collecter, redistribuer les denrées alimentaires...

LES THÉMATIQUES INITIALES IDENTIFIÉES POUR LES ANALYSES

Etude des impacts d'un stade sur la ville



Thématiques	Sous-Thèmes	Questions soulevées	Indicateurs à approfondir
Positionnement du stade	Intégration urbaine	Le stade et ses abords peuvent-ils être appropriés aisément ?	Distance au centre-ville (réelle et perçue) Cohérence avec la forme urbaine urbaine environnante Places et espaces publics environnants
	Mobilités	Le stade est-il aisément accessible notamment pour les mobilités décarbonées et actives ? Est-ce que l'offre de transport est adaptée au rythme de fonctionnement du stade ? Est-ce que l'offre d'avant et d'après match contribue à favoriser la fluidité des spectateurs ? Quels impacts connus de la circulation les jours de match ?	Plan de transport en commun adapté lors des jours de match Accessibilité en transport en commun Réseaux de pistes cyclables et stationnements Plan d'accès piétons au stade Plan de déplacement de supporters (dispositifs visant à diffuser le flux de supporters) Accessibilité et lisibilité des circuits voiture pour se rendre au stade Nombre de places de stationnement mises à disposition par le club ou la ville, répercussions sur le/les quartiers environnants Aménagements particuliers des voiries en lien avec la présence du stade Part/pourcentage d'usagers pour chaque mode de transport Plan d'évacuation d'urgence, accès/sorties/cheminements identifiés vers les quartiers
	Impact environnemental	Quels dispositifs afin de réduire la consommation énergétique et la production de déchets ?	Nombre de déchets produits, plan de gestion de ceux-ci, efficacité du système de tri Adaptation du stade à la réduction de la consommation énergétique et de l'eau Points d'amélioration identifiés
		Quelle mobilisation du foncier autour du stade ? Quel part du végétal ?	Contraintes environnementales présentes (zones inondables, ressources en eau, végétal, biodiversité) Protection, gestion des ressources existantes Usage des sols, propriétaires fonciers, statut juridique de l'assiette foncière
	Espaces publics et services	Le stade/le club est-il attractif pour ses supporters ? Est-ce que le stade est un élément d'attraction pour le quartier et la ville ?	Activités commerciales, services et équipements publics Provenance des supporters Ouverture des équipements/espaces du stade sur le quartier Affluence moyenne Groupe de supporters et nombre d'adhérents
		Le stade peut-il faire vivre la ville au-delà des matchs ? Si oui, de quelle manière ?	Programmes communautaires mis en place par le club, autour du stade Sollicitations des partenaires sociaux ou collectivités Aménagements sportifs à proximité du stade Nombre d'événements au stade hors match
Mixité et cohésion sociale	Contraintes sur la vie des riverains du stade	Quel niveau de perturbation pour le voisinage et d'acceptabilité de ces perturbations ?	Avis des riverains sur le fait de vivre à côté d'un stade Présence d'aménagements particuliers
	Adaptation du stade et de ses activités	La vie autour d'un stade peut-elle être inclusive pour ses supporters et l'ensemble de la population ?	CSP des supporters Aménagements PMR Prise en considération du genre Offres tarifaires adaptées personnes âgées, femmes, familles Stratégie de fidélisation des abonnés Actions pour développer la pratique sportive pour tous Partenariats avec le bailleur pour l'organisation de tournois dans les quartiers Autres partenariats existants avec le club (ex. foot/théâtre à Lorient, foot/lecture) Activités para-match et sociales avec la ville
Management de l'équipement	Construction / Rénovation	Quelle articulation entre la gestion du stade et celle de l'équipe ? Y a-t-il des incitations à des missions d'intérêt général ?	Financement construction/rénovation des stades Qui est propriétaire et exploitant Coût de fonctionnement annuel Nombre d'abonnés Implication des collectivités Loyer Lien avec les services de proximité de la ville Consultation/association des groupes de supporters aux décisions d'évolution de l'équipement (rénovation Meinau) Participation citoyenne lors de l'aménagement, construction
	Fonctionnement / Exploitation		
	Place du citoyen dans les activités de l'équipe et l'aménagement du site		
Retombées économiques et commerciales	Impact économique et commercial les jours de match	Quel est l'impact économique et commercial du stade les jours de match ?	Augmentation de l'activité commerciale Services aux supporters avant et après les matchs Revenus liés à la billetterie Recettes perçues grâce à l'exploitation du stade
	Revenus liés à la mixité d'usage	Le stade peut-il être générateur de revenus au-delà des jours de match ?	Mixité d'usages du stade (restauration, salle de sport, boutique, concert, autres activités) Programmation d'autres activités que les matchs Montant des recettes perçues grâce à la mixité d'usages du stade
	Emplois directs liés au stade	Combien d'emplois liés à l'activité du stade ? (fonctionnement + création/rénovation)	Nombre d'emplois liés au stade : personnel pour l'entretien, la sécurité, la billetterie, la restauration Nombre d'emplois dans le BTP à la création/rénovation (Meinau, Brest...)
	Prospection	Quel impact sur l'affluence aurait une relégation ou une promotion du club résident ?	Stratégie d'adaptation à une montée et une descente
Impacts sur l'image du territoire	Contribution au rayonnement local	A quelle échelle rayonne le stade ? Quel rôle joue-t-il pour les populations locales ? Est-ce que la signature architecturale, son "aura"/ambiance ou son environnement sont attractifs pour la ville ?	Aire d'influence / Nombre de supporters au-delà de la ville de résidence du club Nombre de supporters transfrontaliers (flux de population Lille, Strasbourg) Réputation du stade/ des supporters (entretien avec supporters ou managers d'autres villes) Provenance des abonnés : ville (Strasbourg), métropole (Eurométropole), départements (67/68) (hors métropole), région, autres Place du stade parmi les symboles de la ville et de la région Stratégies touristiques ou commerciales avec des partenaires locaux Sentiment de fierté et d'appartenance au club, à la communauté, au territoire... Boutique du club dans la ville (+localisation)

LES PERSONNES RENCONTRÉES LORS DES ENTRETIENS

Brest

ADEUPA : Yves CLEACH – Directeur

Ville de Brest : François CUIILLANDRE – Maire

Brest Métropole : Bertrand UGUEN – Directeur général des services

Brest Métropole : Bertrand RIOUALEN – DGA
Pôle développement culturel, éducatif et sportif

Brest Métropole : Régis GAILLARD – Direction de l'aménagement et des équipements métropolitains.

Supporteur du Stade Brestois : Patrick GRULIER

Dunkerque

AGUR : Patrick COLMANN – Directeur adjoint

AGUR : Nathalie DOMINIQUE – Architecte,
Directrice d'études, Urbaniste Villes et Port

USLD : Laurent HOCHARD, Stadium Manager

Communauté Urbaine de Dunkerque : Julien BILOE – Chef de projet, chargé de la promotion du sport - Direction des sports

Communauté urbaine de Dunkerque : Guillaume MARECHAL – Responsable d'unité Contrat - exploitation et finances - Service développement des politiques de mobilités - Direction espaces publics et mobilités mutualisé

Communauté urbaine de Dunkerque : Patrick VAESKEN – Adjoint au directeur général adjoint du Pôle mutualisé transition écologique des territoires

Lens

AULA : Carole BOGAERT – Directrice

AULA : Vincent FROGER – Directeur adjoint

Ville de Lens : Francis DRAB – Directeur général des services

Pôle métropolitain de l'Artois : Olivier MARLIERE – Responsable animation économique, innovation, attractivité & rayonnement territorial

Strasbourg

RCSA : Alain PLET – Directeur général adjoint

Ville et Eurométropole de Strasbourg : Frédéric THOMMEN – Directeur projets stratégiques

Ville et Eurométropole de Strasbourg : Amandine BOCKEL – Responsable manifestations sportives et haut niveau

Lille

ADULM : Corentin GREUEZ – Responsable du pôle développement et coopérations

LOSC : Romain DUCHAN – Directeur commercial

Lorient

AUDELOR : Gilles POUPARD – Directeur

AUDELOR : Antoine DAUCE – Chef de projet informatique

Merlus Ultras : Florian LE BIHAN – Président

FC Lorient : Benjamin ESCAMA – Stadium Manager

FC Lorient : Samuel LOTHORE – Référent supporteur

Ville de Lorient : Sabrina LECOEUVERE – Directrice des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Ville de Lorient : Stéphane LAMEZEC – Stadium Manager

Ville de Lorient : Nicolas ALLAIN – Chargé de mission travaux stade

Ville de Lorient : Yvon GRALL – Responsable du service des sports

LA GRILLE D'ENTRETIEN AVEC LES COLLECTIVITÉS

Management de l'équipement :

Pouvez-vous me parler de la gouvernance du stade et ses alentours ?

- Propriétaire
- Exploitant
- Quelles implications des collectivités et du club dans son fonctionnement
- Coût de fonctionnement
- Loyer
- À quel degré s'implique les collectivités dans la gestion du stade ? (financier ou gestion)

Projet de rénovation ou construction (selon les différents cas)

- Quel est le plan de financement des travaux ?
- Quelle part a pris la ville/métropole dans l'élaboration de ce projet ?
- En plus du stade, quels sont les aménagements prévus à l'extérieur du stade et du site clôturé ?

Emplacement du stade :

- L'emplacement d'un stade est souvent issu d'une histoire riche. Comment jugez-vous la localisation actuelle de votre stade ? (avantages, inconvénients, potentiels...)
- Des travaux sont-ils prévus sur le stade à court et moyen termes ?
- Quel devenir pour le stade à long terme ?

Implication citoyenne :

- Quels liens avec la ville, les services de proximité de la ville ?
- Est-ce que selon vous, il est possible d'associer les supporters ou citoyens à la gestion d'un équipement comme un stade de football ?
- Les supporters ou groupes de supporters ont-ils pris part d'une quelconque manière à l'élaboration de ce projet ? (si rénovation ou construction)

Mobilités :

- Quelle est l'implication de la ville/métropole dans l'organisation des déplacements de supporters lors des jours de match ?
- Le stade est-il aisément accessible notamment pour les mobilités décarbonées et actives ?
- Est-ce que l'offre de transport est adaptée au rythme de fonctionnement du stade ?
- Quels sont les dispositifs permettant de gérer dans le temps et dans l'espace les flux de supporters ?
- Quel est le nombre de places de stationnement mises à disposition des supporters (véhicules légers, vélos), des véhicules des entreprises, des cars... ?
- Quels impacts connus de la circulation et le stationnement les jours de match ?

Impact environnemental :

- Y a-t-il un plan de gestion des déchets produits à chaque match ?
- Quels sont les dispositifs actuels d'économie d'énergie et d'eau ? (rapport consommation captage, service énergie).
- Quels points sont à améliorer d'après vous ?
- Y a-t-il des contraintes environnementales sur le site du stade ? (zones inondables, ressources à préserver)

Retombées économiques et commerciales :

- Y-a-t-il des activités se déroulant au stade autres que les matchs du club résident ?
- Le stade peut-il être générateur de revenus au-delà des jours de match ?
- Combien coûte annuellement le stade à la ville ? (maintenance, entretien, travaux de rénovation)
- Le stade est-il générateur de revenus pour la ville ?
- Connaissez-vous le montant des retombées indirectes sur la ville ?

Mixité et cohésion sociale :

- Le stade peut-il être un lieu de rencontre en dehors des jours de match ?
- Quels sont les retours que vous avez des nuisances des activités du club sur le voisinage ? Avez-vous mis un dispositif en place pour les réduire ?
- Est-ce que le stade peut être inclusif pour ses supporters et l'ensemble de la population ? Quels dispositifs sont pris dans cette direction ? (PMR, genre, offre tarifaire)
- Y a-t-il des équipements, services ou activités commerciales rendant le quartier du stade plus attractif ?

Comment le club s'implique dans la vie sociale de la région ?

- Quels sont les dispositifs et à qui s'adressent-ils ?
- Quelles sont les sollicitations des partenaires sociaux locaux ?
- Des incitations de la part des collectivités ?

LA GRILLE D'ENTRETIEN AVEC LES CLUBS

1. Gouvernance du stade

- Quelles implications des collectivités et du club dans la gestion du stade et son fonctionnement ?
 - Propriétaire :
 - Exploitant :
 - Loyer :
 - Statut du foncier/bail :
 - Coût de fonctionnement :

2. Projet de rénovation ou construction (selon les différents cas)

- Quel est le plan de financement des travaux ?
- Quelle part a pris le club dans l'élaboration de ce projet ?
- En plus du stade, quels sont les aménagements prévus à l'extérieur du stade et du site clôturé ?
- L'emplacement d'un stade est souvent issu d'une histoire riche ; comment jugez-vous la localisation actuelle de votre stade ? (avantages, inconvénients, potentiels...)

3. Implication citoyenne

- Quels liens avec la ville, les services de proximité de la ville ?
- Est-ce que selon vous, il est possible d'associer les supporters ou citoyens à la gestion d'un équipement comme un stade de football ?
- Les supporters ou groupes de supporters ont-ils pris part d'une quelconque manière à l'élaboration de ce projet ? (si rénovation ou construction)

4. Services aux supporteurs et abonnés

- Vous avez aujourd'hui environ des milliers d'abonnés. Pouvez-vous nous dire globalement leurs provenances : ville, périphérie, départements alentours... ?
- Tout en respectant l'anonymat des données personnelles, est-il possible d'avoir le genre, l'âge moyen, la provenance de vos abonnés ? Avez-vous également des données concernant la catégorie socio-professionnelle de vos abonnés ? (étude Spectateurs & Captifs Nielsen-LFP)
- Proposez-vous des services aux supporteurs, aux abonnés lors des matchs (avant, pendant, après) et hors des journées de match ?
- Serait-il possible d'obtenir les coordonnées de deux ou trois supporteurs afin de mener des entretiens avec eux ?

5. Mobilité

- Quelle est l'implication du club dans l'organisation des déplacements de supporteurs lors des jours de match ?
- En plus de la compagnie de transport locale et l'EPCI, travaillez-vous avec d'autres transporteurs sur ces questions : Région, SNCF, voyagistes ?
- Quels sont les dispositifs permettant de gérer dans le temps et dans l'espace les flux de supporteurs ?
- Existe-t-il un plan d'urgence pour l'évacuation du site ? Quels sont les accès/sorties/cheminements identifiés vers les quartiers ?
- Quel est le nombre de places de stationnement mises à disposition des supporteurs (véhicules légers, vélos), des véhicules des entreprises, des cars... ?

6. Empreinte environnementale

- Y a-t-il un plan de gestion des déchets produits à chaque match ?
- Quels sont les dispositifs actuels d'économie d'énergie et d'eau ?
- Quels points sont à améliorer d'après vous ?
- Qu'est-il prévu comme ajouts et améliorations pour une meilleure gestion environnementale du stade ?

7. Retombées économiques et commerciales

- Revenus directs :
 - Combien d'entreprises, de salariés travaillent pour le club : hors match et pendant les matchs ?
 - Pouvez-vous nous donner la liste des PME travaillant avec le club les jours de match ?
 - Est-il possible d'avoir le montant des recettes perçues aujourd'hui et envisagées demain avec le nouveau stade ?
 - Est-ce que le stade génère des revenus au-delà des jours de match ?
- Retombées et impact sur le territoire :
 - Avez-vous développé avec les partenaires locaux une stratégie touristique et commerciale ? Quels sont vos partenaires ?
 - Avez-vous une étude identifiant votre aire d'influence sur le territoire ? Connaissez-vous le montant des retombées indirectes sur la ville ?
 - Y-a-t-il des activités se déroulant au stade autres que les activités du club ?
 - Avez-vous une boutique du club en ville et quels sont les enjeux d'avoir ce type de boutique ?

8. Mixité et cohésion sociale

- Comment le club s'implique dans la vie sociale de la région ?
 - Quels sont les dispositifs et à qui s'adressent-ils ?
 - Quelles sont les sollicitations des partenaires sociaux locaux ?
 - Des incitations de la part des collectivités ?
- Quel est le nombre de groupes de supporteurs et d'adhérents de ceux-ci ?
- Quels sont les retours que vous avez des nuisances des activités du club sur le voisinage ? Avez-vous mis un dispositif en place pour les réduire ?
- Est-ce que le stade peut être inclusif pour ses supporteurs et l'ensemble de la population ? Quels dispositifs sont pris dans cette direction : PMR, genre, personnes en difficulté économique, offre tarifaire... ?

BASE DE DONNÉES : CAPACITÉ, REMPLISSAGE ET BILLETTERIE

Stade	Raymond-Kopa	La Beaujoire	Moustoir	des Alpes	Océane	Pierre Mauroy	Bollaert Delelis	La Meinau	Geoffroy Guichard	Francis Le Blé	Stade de la Libération	Marcel Tribut
Ville	Angers	Nantes	Lorient	Grenoble	Le Havre	Lille	Lens	Strasbourg	Saint Etienne	Brest	Boulogne-sur-Mer	Dunkerque
Club	Angers SCO	FC Nantes	Football Club Lorient	Grenoble Foot 38	Le Havre AC	Lille OSC	RC Lens	RC Strasbourg	Saint Etienne	Stade Brestois	Union Sportive Boulogne Côte d'Opale	Union Sportive du Littoral de Dunkerque
Division	Ligue 2	Ligue 1	Ligue 1	Ligue 2	Ligue 1	Ligue 1	Ligue 1	Ligue 1	Ligue 2	Ligue 1	National 2	Ligue 2
Année construction	1912	1984	1959	2008	2012	2012	1933	1906	1931	1922	1952	1931
Catégorie construction	Avant 1950	1980 - 2000	1950-1980	Après 2000	Après 2000	Après 2000	Avant 1950	Avant 1950	Avant 1950	Avant 1950	1950-1980	Avant 1950
Année dernière rénovation	2018	1998	2010				2015	2024	2014	2010	2009	2022
Nombre d'habitants	155 876	320 732	57 412	158 240	165 830	236 234	32 458	290 576	174 082	139 456	40 910	86 788
Capacité stade	19 350	37 463	16 787	20 068	25 178	50 186	38 223	26 109	42 000	15 220	15 004	4 933
Fréquentation moyenne 2023-24	8 450	29 748	15 582	5 780	21 640	38 530	37 868	25 343	21 584	14 497	2 063	3 658
Taux de remplissage	43,7	79,4	92,8	28,8	85,9	76,8	99,1	97,1	51,4	95,2	13,7	74,2
Nombre places/100 habitants	12,4	11,7	29,2	12,7	15,2	21,2	117,8	9,0	24,1	10,9	36,7	5,7
Revenus Billeterie 2022-2023	3,05M*	16,86M	4,02M	1,04M	2,14M**	11,67M	13,58M	8,32M	2,96M	4,33M	?	
Revenu par siège occupé 2022-2023 (en €/match)	16,7*	29,6	16,0	9,7	9,0**	17,0	19,0	17,3	8,9	18,0	?	
Revenu par siège 2022-2023 (en €/match)	8,3*	23,7	14,8	2,7	4,5**	12,2	18,7	16,8	3,7	15,0	?	
Nombre d'abonnés 2023-2024	?	14 000	8 500	?	11 000	25 500	29 000	19 302	12 589	7 500	?	

BASE DE DONNÉES : CONSTRUCTION, RENOVATION ET FINANCEMENT

Stade	Raymond-Kopa	La Beaujoire	Moustoir	des Alpes	Océane	Pierre Mauroy	Bollaert Delis	La Meinau	Geoffroy Guichard	Francis Le Blé	Stade de la Libération	Stade Marcel Tribut
Ville	Angers	Nantes	Lorient	Grenoble	Le Havre	Lille	Lens	Strasbourg	Saint Etienne	Brest	Boulogne-sur-Mer	Dunkerque
Club	Angers SCO	FC Nantes	Football Club Lorient	Grenoble Foot 38	Le Havre AC	Lille OSC	RC Lens	RC Strasbourg	Saint Etienne	Stade Brestois	Union Sportive Boulogne Côte d'Opale	Union Sportive du Littoral de Dunkerque
Division	Ligue 2	Ligue 1	Ligue 1	Ligue 2	Ligue 1	Ligue 1	Ligue 1	Ligue 1	Ligue 2	Ligue 1	National 2	Ligue 2
Année construction	1912	1984	1959	2008	2012	2012	1933	1906	1931	1922	1952	1931
Catégorie construction	Avant 1950	1980 - 2000	1950-1980	Après 2000	Après 2000	Après 2000	Avant 1950	Avant 1950	Avant 1950	Avant 1950	1950-1980	Avant 1950
Capacité stade	19 350	37 463	19 010	20 068	25 178	50 186	38 223	26 109	42 000	15 220	15 004	4 933
Coût de construction	Total			90 000 000	80 000 000	324 000 000						
	Public			90 000 000	80 000 000	0						
	Privé			0	0	324 000 000						
Capacité précédent stade				18 000	16 382	21 650						
Année dernière rénovation	2018	1998	2010				2015	2026	2014	2010	2009	2022
Coût rénovation	Total	32 000 000	13 500 000				70 000 000	160 000 000	70 000 000	6 000 000	17 000 000	25 000 000
	Public	2 000 000	13 500 000				59 000 000	150 900 000	70 000 000	6 000 000		25 000 000
	Privé	30 000 000	0				11 000 000	9 100 000	0	0		0
Impact rénovation sur la capacité (+/-)	2 302		4 500				-3 006	5 891	6 400	4 992	6 304	2000

DONNÉES DIVERSES STADES LIGUES 1 ET 2

Stades	Villes	Clubs	Débat	Année construction	Catégorie construction	Dernière renovation	Nb d'habitants	Capacité stade	fréquentation moyenne 2023-24	Nb places/100 hab
Océane	Le Havre	Le Havre AC	1	2012	Après 2000		165 830	25 181		15,2
Auguste Delaune	Reims	Stade de Reims	1	2008	Après 2000		180 318	20 546		11,4
Gabriel Montpied	Clermont	Clermont Foot 63	1	1995	1980 - 2000		147 284	13 576		9,2
Louis 2	Monaco	AS Monaco	1	1985	1980 - 2000		39 050	16 500		42,3
La Beaujoire	Nantes	FC Nantes	1	1984	1980 - 2000		320 732	35 550		11,1
La Mosson	Montpellier	Montpellier HSC	1	1972	1950-1980		299 096	22 200		7,4
Moustoir	Lorient	Football Club Lorient	1	1959	1950-1980		57 412	16 895		29,4
Orange Vélodrome	Marseille	Olympique de Marseille	1	1937	Avant 1950	2014	870 321	66 226		7,6
Stadium	Toulouse	Toulouse FC	1	1937	Avant 1950		498 003	29 740		6,0
Bollaert Delis	Lens	RC Lens	1	1933	Avant 1950	2015	32 458	37 705		116,2
st symphorien	Metz	FC Metz	1	1923	Avant 1950		120 211	20 605		17,1
	Brest	Stade Brestois	1	1922	Avant 1950		139 456	15 150		10,9
Roazhon park	Rennes	Stade Rennais FC	1	1912	Avant 1950		222 485	29 194		13,1
La Meinau	Strasbourg	RC Strasbourg	1	1906	Avant 1950		290 576	26 109		9,0
Parc des Princes	Paris	Paris Saint-Germain	1	1897	Avant 1950		2 145 000	47 929		2,2
Estadi Nouste Camp	Pau	FC Pau	2	2018	Après 2000		75 665	4 144		5,5
Matmut	Bordeaux	Girondins de Bordeaux	2	2015	Après 2000		259 809	42 115		16,2
hainaut	Valenciennes	Valenciennes FC	2	2011	Après 2000		42 738	24 926		58,3
des Alpes	Grenoble	Grenoble Foot 38	2	2008	Après 2000		158 240	20 068		12,7
Stade de la Licorne	Amiens	Amiens SC	2	1999	1980 - 2000		134 167	12 999		9,7
d'ornano	Caen	Stade Malherbe de Caen	2	1993	1980 - 2000		107 250	20 453		19,1
de Roudourou	Guingamp	EA Guingamp	2	1990	1980 - 2000		7 115	19 003		267,1
Guy Piriou	Concarneau	US Concarneau	2	1988	1980 - 2000		20 209	6 500		32,2
Francis Le Basser	Laval	Stade Lavallois MFC	2	1971	1950-1980		49 617	18 607		37,5
	Ajaccio	AC Ajaccio	2	1969	1950-1980		72 647	10 660		14,7
Parc des Sports d'Annecy	Annecy	FC Annecy	2	1964	1950-1980		131 766	15 660		11,9
Paul Lignon	Rodez	Rodez Aveyron Football	2	1946	Avant 1950	2019	24 544	5 996		24,4
Charlery	Paris FC	Paris FC	2	1939	Avant 1950		2 145 000	20 000		0,9
Marcel Tribut	Dunkerque	USL Dunkerque	2	1933	Avant 1950		86 545	4 933		5,7
	Bastia	SC Bastia	2	1932	Avant 1950		48 296	17 000		35,2
Geoffroy Guichard	Saint Etienne	Saint Etienne	2	1931	Avant 1950		174 082	41 965		24,1
de l'Aube	Troyes	ES Troyes AC	2	1924	Avant 1950		62 597	21 877		34,9
abbé deschamps	Auxerre	AJ Auxerre	2	1918	Avant 1950		34 151	23 467		68,7
Robert Diochon	Rouen	US Quevilly Rouen Métropole	2	1917	Avant 1950		144 187	12 018		8,3
	Angers	Angers SCO	2	1912	Avant 1950		155 876	19 000		12,2

DONNÉES SUPPORTEURS RACING CLUB STRASBOURG ALSACE

Provenance des supporters	Abonnés 23/24	Non-abonnés	Total
Strasbourg	10,80 %	15,70 %	12,12 %
Eurométropole (hors Strasbourg)	17,70 %	14,10 %	16,73 %
Bas-Rhin (hors Eurométropole et Strasbourg)	59,00 %	29,60 %	51,08 %
Haut-Rhin	7,20 %	14,70 %	9,22 %
Autre (France)	4,10 %	20,80 %	8,60 %
Autre (étranger dont principalement Allemagne)	1,20 %	5,10 %	2,25 %

Mode de déplacement des spectateurs	
Avec votre voiture personnelle ou celle d'une personne avec qui vous allez voir le match	68 %
En transport en commun	23 %
En voiture jusqu'à un parc relais puis en navette jusqu'au stade	19 %
En covoiturage avec une tierce personne	16 %
À pied	8 %
En vélo	7 %
Avec votre deux-roues motorisé (moto, scooter...)	1 %

Revenu mensuel net du foyer	Part au sein des spectateurs
Moins de 1 000 €	4 %
De 1 000 à 1 499 €	7 %
De 1 500 à 1 999 €	16 %
De 2 000 à 2 999 €	21 %
De 3 000 à 3 999 €	22 %
4 000 € et plus	22 %
Revenu moyen : 3 122 €	

Âge	Part au sein des spectateurs
15-24	17 %
25-34	32 %
35-44	28 %
45-54	15 %
55-64	5 %
65 ou +	1 %

DONNÉES SUPPORTEURS FC LORIENT

Provenance des abonnés	Abonnés 23/24
Lorient	21,22 %
Lorient Agglomération	71,96 %
Morbihan	84,17 %
Finistère	13,55 %
Autre (France)	1,07 %

Mode de déplacement des spectateurs	
Avec votre voiture personnelle ou celle d'une personne avec qui vous allez voir le match	80 %
À pied	16 %
En transport en commun	8 %
En covoiturage avec une tierce personne	8 %
En vélo	3 %
En voiture jusqu'à un parc relais puis en navette jusqu'au stade	1 %
Avec votre deux-roues motorisé (moto, scooter...)	1 %

Revenu mensuel net du foyer	Part au sein des spectateurs
Moins de 1 000 €	5 %
De 1 000 à 1 499 €	8 %
De 1 500 à 1 999 €	14 %
De 2 000 à 2 999 €	20 %
De 3 000 à 3 999 €	21 %
4 000 € et plus	23 %
Revenu moyen : 3 162 €	

Âge	Part au sein des spectateurs
15-24	20 %
25-34	17 %
35-44	21 %
45-54	21 %
55-64	13 %
65 ou +	8 %

BIBLIOGRAPHIE

AUDELOR, **Quel impact économique des événements culturels et sportifs dans l'agglomération de Lorient ?** Note de l'observatoire territorial de l'AUDELOR, avril 2018, 4 p.

AUDELOR, **Synthèse des études d'impact économique de trois événements de Lorient Agglomération**, mars 2018, 64 p.

AUGUSTIN Jean-Pierre, **À quoi servent les stades en France ?** Editions Rationaliste, 2016, 9 p.

BODIN Dominique, ROBENE Luc et HEAS Stéphane, **Racisme, xénophobie et idéologies politiques dans les stades de football**, Editions presses de Sc Po, 2008, 20 p.

BOUIGUE Richard et RONDEAU Pierre, **Pour une réelle prise en considération des stades et des supporters dans le football**, Fondation Jean-Jaurès, juin 2023, 17 p.

CERTU, **Desserte multimodale des grands équipements sportifs**, parties 1 et 2, Éditions du CERTU, collection Dossiers, novembre 2009, 141 p.

CIRCUT Nicolas, MILLEREUX Vincent, MONTCHAUD Sandra, **La modernisation des stades de football en France, Proposition d'une analyse des logiques d'acteurs à l'œuvre au sein d'un processus de traduction**, Éditions AIRMAP/Gestion et management public (volume 4/n°2), avril 2015, pages 99 à 121.

DESROSIERS Hugo, **Avantage du terrain : l'impact urbain et social comme catalyseur du stade de sport professionnel**, Essai (PROJET) soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch., École d'architecture de l'Université Laval, Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design, 25 mai 2018, 50 p.

LESTRELIN Ludovic, BASSON Jean-Charles, HELLEU Boris, **Sur la route du stade. Mobilisations des supporters de football**, Editions presse universitaire de France, 2013, 23p.

LESTRELIN Ludovic, **Sociologie des supporters**, Édition La découverte, collection Repères, octobre 2022, 128p.

LFP, **Bilan statistiques 2023-2024 L1 et L2**, novembre 2023, 62 p.

LFP, **État des lieux des actions sociétales et environnementales du football professionnel**, 7^e édition, 2022-2023, 49 p.

MIGNON Patrick, PETTITI Christophe et GARAPON Antoine, **Le sport et la loi : comment faire régner l'ordre dans les stades ?**, Editions Esprit, 2006, 17 p.

MOULAR Jérém, **Nouvelle ressource et évolution du business model : une équation à plusieurs inconnues : Le cas des nouveaux stades du football français**, HAL OPEN SC, avril 2019, 528 p.

NIELSEN/FC Lorient, **Étude spectateurs & captifs key facts** FC Lorient, janvier 2023, 24 p. (document confidentiel).

NIELSEN/ligue Uber Eats, **Étude spectateurs & captifs key facts**, ligue Uber Eats, janvier 2023, 21 p.

NIELSEN/RCSA, **Étude spectateurs & captifs key facts** RCSA, janvier 2023, 27 p.

SVP Information décisionnelle/AUDELOR, **Les stades de foot en France : constructions, rénovations, fréquentation**, septembre 2023, 41 p.

Articles Ouest France, mai 2024 :

- Les 100 ans du Moustoir. FIL, Supertramp... Ces événements ont jalonné l'histoire du stade de Lorient
- RÉCIT. Stade du Moustoir : 100 ans d'histoire de l'un des sites emblématiques de la vie lorientaise
- Les 100 ans du Moustoir à Lorient. Jean-Yves Le Drian : « Je me souviens du Parc des sports »

Directeur de publication : **Pierre Laplane, Directeur général**

Responsable éditorial : **Yves Gendron, Directeur général adjoint**

Équipe projet : **Yves Gendron (Chef de projet), Pierre Laplane, Louis Schutt (stagiaire), Luca Chiarizia, Pierre de Cadenet,**

Avec la collaboration : **Agences de Lorient : Gilles Poupard, Antoine Dauce ; Brest : Yves Cleach ; Dunkerque : Frank Merelle, Patrick Coleman ;**

Lille : Didier Decoupigny, Corentin Greuez, Mathilde Ballenghien ; Béthune : Carole Bogaert, Vincent Froger ; David Lestoux (Lestoux et associés).

PP 2024 - N° projet : **3.4.1.6** - Mise en page : **Sophie Monnin** - Photo couverture : **Jean Isenmann**

© Adeus - Numéro ISSN 2109-0149

Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'Adeus www.adeus.org